

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Band:** 19 (1980)

**Artikel:** Un quartier de Lousonna : la fouille de "Chavannes 7", 1974-75 et 1977  
**Kapitel:** Rapport de fouille - description et interprétation des données (fig. 4-7)  
**Autor:** Kaenel, Gilbert / Fehlmann, Sylvain  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835603>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### III. Rapport de fouille – description et interprétation des données (fig. 4-7)

**Bref commentaire:** nous avons autant que possible dans cette partie tenté de distinguer «description» et «interprétation»; nous avons toutefois volontairement intégré des éléments clés d'interprétation, à la description «objective», dans certains cas jugés par nous tout à fait probables (par exemple: «portique», «sol», «fossé»,...); cette interprétation première modifie la description du phénomène observé en la simplifiant.

Les conditions de la fouille (fouille «fine» ou «à la machine», voir p. 12) déterminent en outre le degré de précision de la description.

**Division:** le compte rendu de nos observations sur le terrain est ainsi regroupé en deux parties que nous justifions par cette double raison:

INT – intérieur du Bâtiment (romain)  
– fouille «fine»

EXT – extérieur du Bâtiment (romain)  
– fouille «grossière» (excavation hâtive à la machine)

Nous ne présentons ici qu'un abrégé regroupant et simplifiant nos observations, de manière sèche, sans recours à une syntaxe complexe. Nous utiliserons en outre dans ce chapitre les dénominations simplifiées des différents secteurs et quelques abréviations.<sup>11</sup>

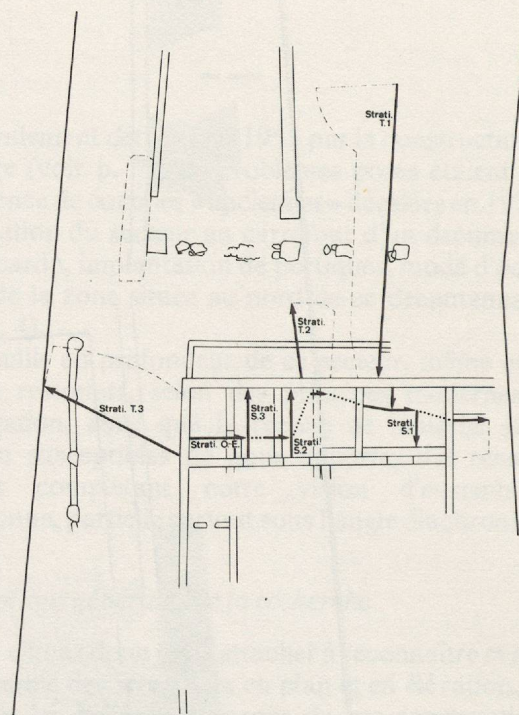


Fig. 6. Emplacement des coupes (stratigraphies illustrées: fig. 8-14).

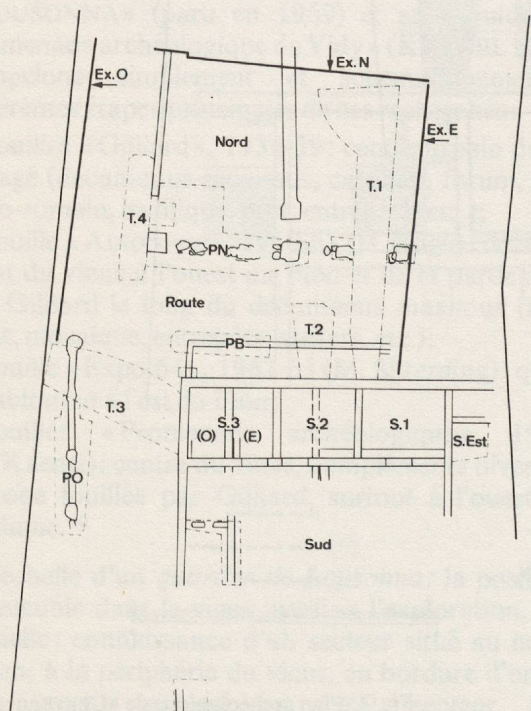


Fig. 5. Appellation des secteurs d'intervention (abrégé).

#### Table des abréviations des secteurs

S. EST	Salle Est
S. 1	Salle 1
S. 2	Salle 2
S. 3 (E)	Salle 3 (Est)
S. 3 (O)	Salle 3 (Ouest)
T. 1	Tranchée 1
T. 2	Tranchée 2
T. 3	Tranchée 3
T. 4	Tranchée 4
PN	Portique Nord
PB	Portique Bâtiment
PO	Portique Ouest
ROUTE	Decumanus et Cardo
NORD	Secteur Nord
SUD	Secteur Sud
Ex. N	Extrême Nord
Ex. E	Extrême Est
Ex. O	Extrême Ouest

(voir en outre p. 39)

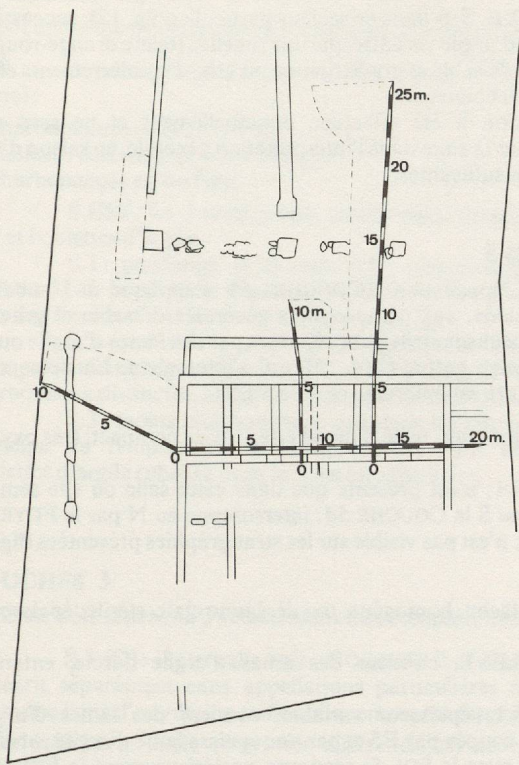


Fig. 7. Sens et carroyage des stratigraphies illustrées; voir fig. 6.

Il est clair que l'analyse de la *stratigraphie* fut jugée prioritaire selon notre conception de cette fouille (voir p. 12); elle constitue également une grande partie de ce rapport.

Nous renonçons à décrire en détail les fragments de stratigraphies observés dans les profils appelés Extrême Ouest (Ex.O), Extrême Nord (Ex.N) et Extrême Est (Ex.E) (le long des fondations de la construction), ou dans les différents caissons (fig. 5); ces notes restant ponctuelles, sans contrôle et non mobilisées par la suite, nous conservons donc nos relevés et les indications qui y figurent à titre de documentation complémentaire inexploitée.

L'analyse des *structures* observées est partiellement intégrée à l'étude de la stratigraphie (par exemple: sols, fosses...), mais également présentée séparément pour en faciliter l'accès.

L'analyse des *éléments de constructions* des étapes ou phases successives que nous appelons «ETATS», est enfin envisagée d'après notre interprétation de la stratigraphie (observation des fossés de construction, etc.).

«Citerne 77»: de même nous présenterons séparément les résultats de ce complément d'intervention, la relation avec le secteur Nord, peu étudié en 1974 - 75 (voir p. 40), n'étant pas toujours évidente.

## Description générale de la stratigraphie (fig. 8-14, 15-19)

Nous décrivons succinctement dans cette partie les couches «stériles», puis «archéologiques» de «Chavannes 7» 1974 - 75 dans la succession de leur dépôt, soit de bas en haut; une description générale de la couche, ou d'une subdivision, est suivie de descriptions particulières appliquées à chaque secteur, s'il y a lieu uniquement. Nous traitons des stratigraphies de l'intérieur du Bâtiment (INT) puis de celles de l'extérieur (EXT).

La numérotation des couches est toutefois en gros comparable entre INT et EXT, correspondant dans notre système d'interprétation à la contemporanéité de mise en place du dépôt (fig. 2).

### COUCHE 8

Sable et gravier gris clair, souvent oxydés en surface; dépôt postglaciaire, d'origine lacustre; épaisseur inconnue (excavé sur une profondeur d'environ 30 cm)

- INT S.3 (E): entamée par F11.  
S.3 (0): suit les dépressions de la COUCHE 7b.
- EXT T.1 (10-15): entamée par F14 et F15.  
T.3: entamée par F13.  
TOMBE: entamée par le fossé d'implantation de la sépulture (fossé sans appellation, fig. 59).

*Remarques:* voir le rapport consacré à la «tombe La Tène finale» (p. 70; KAENEL 1978 b);

- le même dépôt, de même aspect, en partie oxydé en surface, a été atteint au fond des sondages «Ouest Basilique» et «Ouest Forum» 1975-1976<sup>12</sup>;
- la fouille des couches sous-jacentes à la «Mosaïque», secteur 15, case Q (LOUSONNA 1969, pp. 64-66; KAENEL 1977, pp. 20-23), pratiquée en 1971 par J.-P. Gadina<sup>13</sup>, a également permis de reconnaître ce même dépôt.

## COUCHES 7

Sable molassique et gravier fin, de consistance grasse, oxydés, de teinte orange brunâtre; dépôt postglaciaire du genre limon de pente; épaisseur variable (10-50 cm).

7b Teinte orange vif.

7a Teinte orange avec «imprégnations» organiques brunâtres, «humiques», d'intensité variable.

La limite 7a/7b est souvent peu nette.

INT S.EST: entamée par F2.

S.1: lame oxydée vallonnée entre 7a et 7b.

S.2: entamée par F10 et F11; 7a (ép. 14-18 cm) distincte de 7b par sa teinte brun noirâtre.

S.3 (E): perforée par F11; 7a (ép. 10-12 cm) distincte de 7b par sa teinte brun noirâtre (comme dans S.2) et en partie par une lame oxydée qui constitue le fond de F11.

S.3 (O): entamée par F13; dans son tiers inférieur, des concrétions minérales lui donnent une teinte noirâtre (oxydation?) au contact vallonné de la COUCHE 8.

EXT Atteinte en T.1, T.2, T.3, TOMBE

*Remarques:* ce dépôt d'origine naturelle a été rencontré dans tous les secteurs de *Lousonna* excavés profondément (Ovest Basilique 1975 - 76, Mosaique 1971 (voir plus haut); il est en outre reconnaissable sur les relevés des stratigraphies «Gilliard», «Autoroute» 1960 - 61 ou «Expo» 1962 - 63.

Sa formation s'est opérée en tout cas dès l'âge du Bronze, preuve en sont les découvertes d'un niveau d'occupation attribuable au Bronze moyen et d'un autre niveau, superposé avec fosse, attribuable à l'époque de Hallstatt, découverts en 1976 dans un des sondages de la zone *Ovest Basilique*, dans un dépôt assimilable à notre COUCHE 7.<sup>14</sup>

Des charbons de bois épars attestent en outre d'une «fréquentation» des lieux avant l'époque romaine (voir p. 70), caractérisée ici par la formation de notre COUCHE 6.

SOL 6 (voir p. 28)

## COUCHE 6

Sable fin, cendreuse, homogène, stratifié, renfermant de petits charbons; teinte grise souvent relevée de traces d'oxydation brunâtres; épaisseur: 4-15 cm.

INT S.EST: perforée par F2.

S.1: repose sur le SOL 6; participe au remplissage de F3; renferme dans sa partie N une lame d'argile vert-jauné en amas compact de 5-8 cm d'épaisseur (SOL?); entamée par F5.

S.2: perforée par F10; perforée par F11; cailloux de formes variées en surface.

S.3 (E): perforée par F11.

S.3 (O): perforée par F13.

EXT En raison des conditions de fouille (voir p. 8) nous n'avons pas pu élaborer une stratigraphie aussi fine que celle de l'INT du Bâtiment; nous nous sommes bornés à individualiser un «COMPLEXE 5-6», assimilable dans le temps au dépôt des COUCHES 5 et 6 de l'INT (fig. 12-14).

## COMPLEXE 5-6

Sable et gravier gris bleuté avec traces d'oxydation et couches de galets stratifiées.

T.1: sable et gravier fortement oxydé, orange, compact en surface de la couche 7.

T.3: contient F13.

T.4: contient F16.

*Remarques:* T.1 (16-20): nous avons défini grossièrement un **COMPLEXE 3-6** dans ce secteur particulier (fig. 12): succession de couches d'argile verdâtre, parfois rubéfiée (teinte orange-rouge), de couches de sable et gravier jaune ou gris, d'empierrements et de couches charbonneuses.

La distinction a été effectuée ponctuellement et ne sera pas mobilisée par la suite dans l'interprétation générale, en raison d'observations insuffisantes.

## COUCHES 5

INT L'appellation «COUCHES 5» s'applique à 5 subdivisions, aux composantes générales de sable et gravier, occasionnellement séparées par des lames d'argile ou de terre battue (SOL 5), qui s'intercalent. La nomenclature est différente pour la S.EST.

5e Sable grossier, mêlé d'un peu de gravier compact, très oxydé, orange vif.

S.1: n'est présente que dans cette salle où elle semble remplacer au S la COUCHE 5d: interrompue au N par le FOYER 4 (voir p. 37); n'est pas visible sur les stratigraphies présentées (fig. 8, 11).

5d Sable lâche, homogène, oxydé, jaune clair, stérile; épaisseur: 2-15 cm.

S.EST: contient des amas d'argile durcie, entamée par F2.

S.1: épaisseur variable; contient des lames d'argile vert-jaune; coupée par F5 et par une épaisse lame d'argile rubéfiée en relation avec le SOL 5; recouvre postérieurement le FOYER 4 (par érosion?).

S.2: partiellement représentée; sous-jacente à la plaque d'argile rubéfiée rattachée au SOL 5; perforée par F10.

S.3 (E): partiellement représentée; sous-jacente aux traces du SOL 5.

SOL 5 (voir p. 28)

5c Sable gris cendreuse, stratifié; un peu de gravier en surface; épaisseur: 10-15 cm.

S.1: perforée par F5 (à l'E); contient un amas d'argile jaune (à l'O).

S.3 (O): repose directement sur le SOL 5 (au N); très charbonneuse (au S); toit de F13.

5b Non représentée uniformément; épaisseur: 5-20 cm.

S.EST: argile rubéfiée mêlée de gravier avec zones charbonneuses.

S.1: sable grossier, oxydé, jaune clair; se prolonge vers l'E par un amas d'argile verte (SOL?) non numéroté (au N).

S.2: deux amas de sable fin oxydé, jaune-vert et gris clair, stériles, d'extension limitée, surplombant F11 avec traces dans le remplissage.

5a Sable et gravier gris, homogène; épaisseur: 12-40 cm.

S.EST: petits galets en plus.

S.1: traces oxydées en plus et occasionnellement du gravier dans la partie supérieure (à l'O); perforée par F5 qui remplace l'ensemble de la COUCHE 5 (au S).

S.2: perforée par F10 (au S); participe au remplissage de F11 (au N).

S.3: zones plus cendreuses et charbonneuses.

EXT (voir plus haut).

SOL 4 (voir p. 28)

## COUCHE 4

Dépôt uniforme en composantes et altitude; épaisseur: 12-40 cm.

INT 3 parties sont reconnaissables (sans appellation distincte):

- 1) charbonneuse en profondeur;
- 2) sableuse dans la zone intermédiaire;
- 3) charbonneuse en surface.

S.EST: les 3 parties sont confondues; présence de gravier et boulettes d'argile.

S.1: pendage N/S (sur F5); assemblage de tuiles (FOYER 3) au bord d'une dépression charbonneuse d'une profondeur de 10 cm et d'une longueur de 50 cm (à l'E).

S.2: perforée par F9 (non visible sur les stratigraphies présentées); la grande fosse F10, aux 2 phases de remplissage charbonneux distinctes, appartient intégralement à la COUCHE 4.

S.3: moins charbonneuse que dans les autres secteurs; participe au remplissage de la dépression F11; nombreuses boulettes d'argile rubéfiée dans la zone intermédiaire.

## COUCHES 3

Ce dépôt a été séparé en 3 subdivisions aux composantes variées.

INT S.3 (O): l'intervalle entre COUCHES 2 et 4 est différent et décrit séparément sans appellations particulières ni subdivisions; une ligne d'oxydation taille obliquement cet espace:

*partie inférieure*: sable et gravier différencié en zones plus ou moins foncées;

*partie supérieure*: une zone de sable fin gris (COUCHE 3p, voir p. 32 perforée par F12, repose sur un amas de petits filets sableux ou cendreuse.

3e Sable et gravier gris-brun renfermant des boulettes d'argile claire; épaisseur: 8-10 cm; perforée par F1. N'est présente que dans S.EST.

3d Dépôt quasi uniforme de sable et gravier gris cendreuse; épaisseur: 10-40 cm.

S.EST: renferme un appareillage de plusieurs blocs de pierre, de section carrée ou rectangulaire, de disposition symétrique; contient F1.

S.1: pendage N/S; renferme une lame charbonneuse dans son quart inférieur; renferme un filet de chaux dans sa partie N (ép. 1-2 cm, long. 50 cm, alt. 381.65 m).

S.2: comble la dépression de F10; comporte des zones très cendreuse dans sa partie S; contient 3 fosses: F7, F8, F9.

3c S.EST: filet charbonneux (ép. 1-3 cm); lame cendreuse (ép. 1-2 cm) à la base.

S.1: sables, oxydés ou non, répartis en amas différenciés, mêlés d'un peu de gravier, d'argile rubéfiée, égalisée en surface et répartie dans la masse en boulettes; enduit de chaux dans le bas de la couche (au S) (vestiges de SOL?, voir SOL 3, p. 26).

S.2: sable et gravier homogène, brun noirâtre, présent que dans la partie S.

S.3 (E): intervalle peu délimité entre 3b et 3d; sable et gravier avec boulettes d'argile.

3b Sable et gravier fin dense, de consistance homogène, gris (sauf S.2).

S.1: contient F4.

S.2: sable fin, brun foncé, avec zones charbonneuses (que dans la partie N).

SOL 2 (voir p. 26)

3p Mincres couches de sable fin, gris-bleu, superposées.

INT S.3 (O): perturbée par F12

EXT T.1 (6-15): m 6-7.  
T.2: m 6-7.

3r Dépôts superposés de gravier et galets, avec traces d'oxydation.

EXT T.1 (6-15): m 8-12.

T.2: m 8-11.

T.3: m 1-6.

T.1 (16-26): m 15-17; analogies avec m 6-7.

## COUCHE 2

«Couche de destruction»; épaisseur: 0-60 cm; mélange terreux et argileux de couleur variable; rares cailloux de petit format; restes de chaux et d'enduit (plus rares que dans la COUCHE 1); fragments de tuiles en quantité irrégulière.

INT S.EST: non représentée (voir COUCHES 2° et 1°).

S.1: forme une fosse perforant les COUCHES 3 dans la partie O (F6, non visible sur les stratigraphies présentées).

S.2: amoncellement de matériaux de démolition en forme de dos d'âne. *Partie supérieure*: remplissage argilo-terreux brun-jaune, avec cailloutis, nombreux fragments d'enduit, briques, tuiles. *Partie inférieure*: argile verdâtre en plaques et amas, remplissage sablo-terreux cendreuse, nombreux fragments d'enduit.

S.3: (voir S.2) se termine en sifflet au N, nombreux fragments d'enduit et de mortier, peu de tuiles; repose sur le SOL 2.

COMPLEXE 1-2 = f6 (voir p. 34)

Mélange terreux argileux verdâtre (voir plus bas COUCHE 1)

INT sable et gravier, pierres, fragments d'enduit et de tuiles.

EXT T.1 (6-15): m 6-7.

T.2: m 6-8, localisé à la «zone portique» au N du Bâtiment (voir ÉTAT 3, fig. 39).

T.3: F1, m 0-1; dépôt tardif (voir ÉTAT 4, fig. 40).

T.1 (16-26): absent.

## COUCHE 1

«Couche de destruction/remblai»; épaisseur: 10-30 cm; mélange terreux avec plus ou moins de sable et gravier, rares cailloux de petit format, zones cendreuse diffuses, restes d'enduit en quantité importante et en répartition généralement homogène, fragments de briques et tuiles.

INT S.EST: non représentée (voir plus bas COUCHES 2° et 1°).

S.1: forme une fosse dans la partie O perforant les COUCHES 3 (= F6, non visible sur les stratigraphies présentées).

S.2: forme le comblement de deux dépressions au N et au S de l'amas de destruction appelé COUCHE 2. *Partie S*: remplissages variés (voir description générale, p. 17). *Partie N*: idem, restes de chaux très abondants (fig. 15-16).

EXT (voir plus haut, COUCHE 2).

SOL 1 (voir p. 26)

## COUCHE 2°

Présente uniquement dans S.EST; épaisseur: 35-40 cm; sable et gravier terreux brun-jaune; matériaux de «démolition»: chaux,

petits amas et enduits peints, paquets distincts d'argile verte ( $\varnothing$  3-6 cm), fragments de briques et tuiles; zones charbonneuses massives, stratifiées et nettement délimitées (fig. 11,17).

### COUCHE 1°

Présente uniquement dans S.EST; épaisseur: 40 cm; consistance terreuse, grasse, régulière et homogène; très noire et charbonneuse; extension limitée au «FOUR» (voir p. 38) et à ses abords (fig. 11,17).

### COUCHE D

INT «Couche de destruction»; répartition uniforme; épaisseur: environ 60 cm; substrat terreux avec gravier, galets, pierres taillées ou non éparses, cendre, chaux en granules et fragments de plus grandes dimensions, enduit peint, fragments de briques et tuiles.

### COUCHE H

INT «Humus»; pendage régulier N/S; épaisseur: 50-80cm.  
EXT (id.)

### COUCHE DR

EXT Mélange de D et R (= «route»: galets, sable et gravier en couches superposées).

T.1 (6-15): m 8-12.

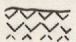

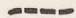
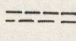
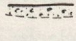
T.2: partiellement observée.



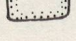
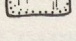
### COUCHE HD


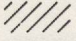
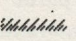


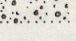
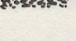
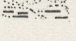
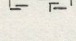
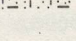
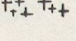
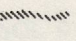
EXT Mélange de H et D, en quantité et répartition variables

*Remarque:* les COUCHES HD et H ont été enlevées à la machine.

### Légende des symboles graphiques

	Sol de calcaire damé, lié à la chaux
	Sol de mortier au tuileau
	Lit (sol) de chaux
	Sol d'argile damée
	Sol de terre battue

	Tuile, brique
	Mortier de chaux
	Molasse
	Molasse avec traces de rubéfaction

<b>H</b>	Humus
<b>D</b>	Matériaux de destruction
	Mélange hétérogène, matériaux remaniés
	Composant organique
	Strate à forte dominante organique, cendreuse à charbonneuse
	Sable avec traces organiques
	Sable fin stérile
	Sable et gravier
	Charbon de bois
	Amas argileux
	Boulettes d'argile oxydée
	Limon argilo-sableux
	Chaux (granules, petits fragments de mortier)
	Zone d'oxydation (concrétions)

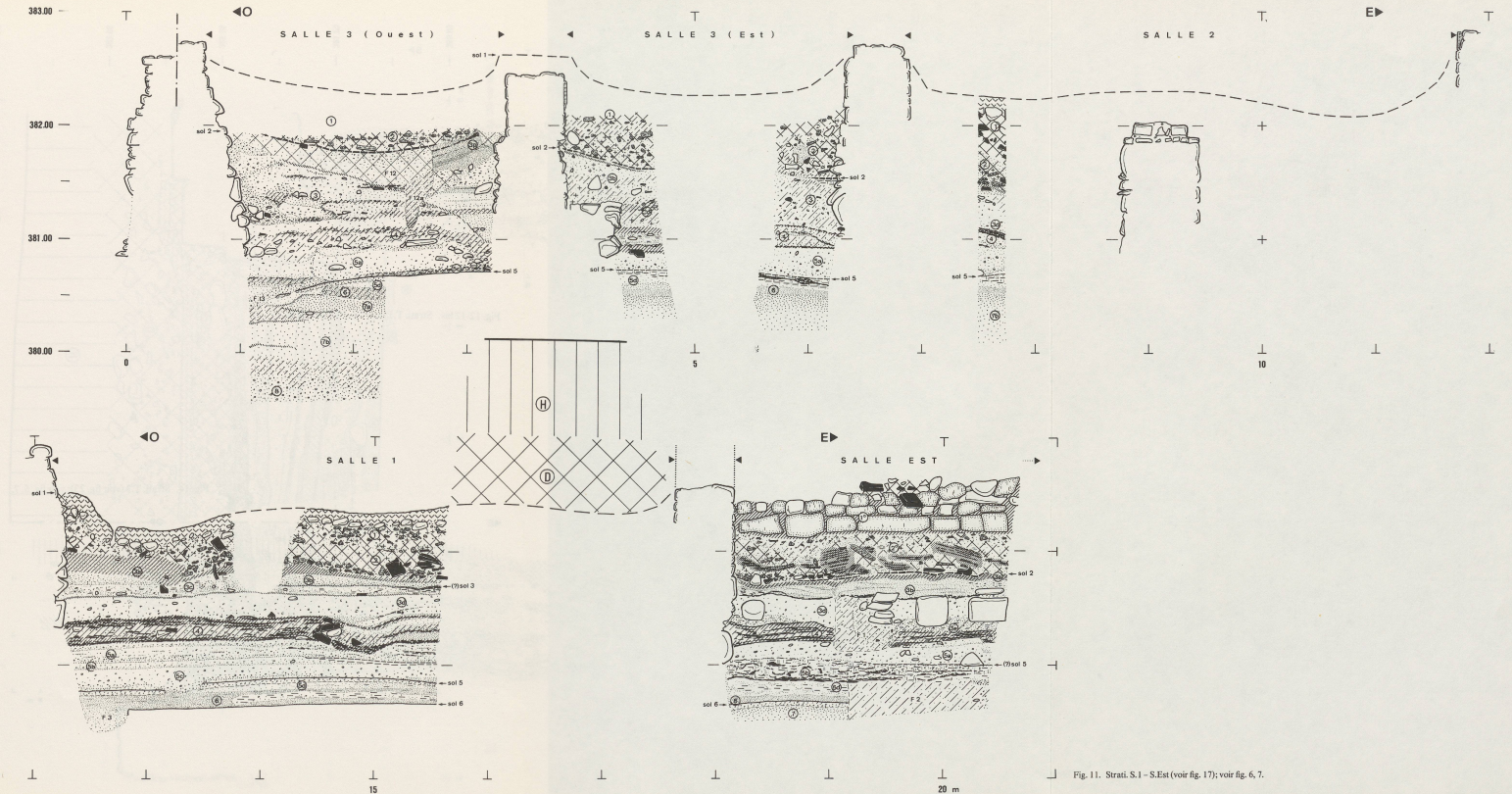


Fig. 11. Strati. S.1 - S.Est (voir fig. 17); voir fig. 6, 7.

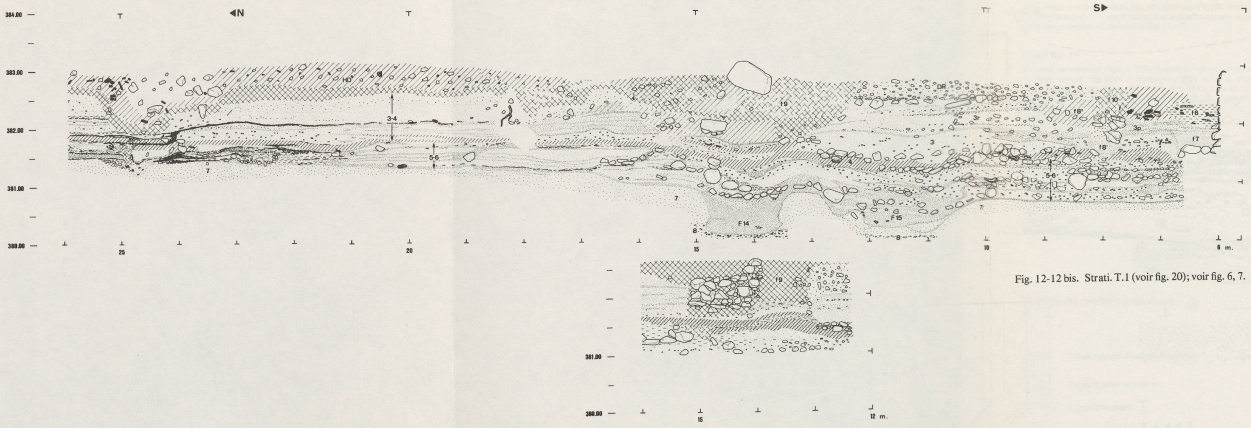


Fig. 12-12 bis. Strati. T.1 (voir fig. 20); voir fig. 6, 7.

Fig. 13. Strati. T.2 (voir fig. 18, 20); voir fig. 6, 7.

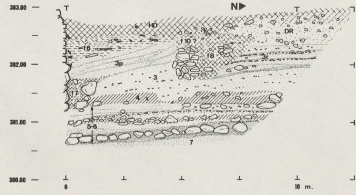
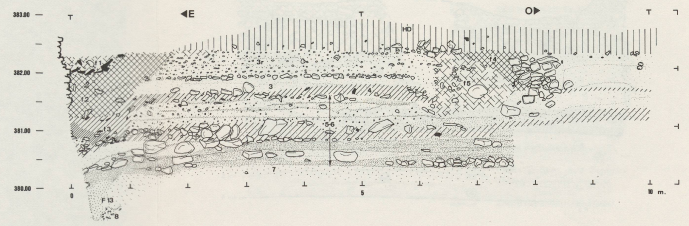


Fig. 14. Strati. T.3 (voir fig. 23); voir fig. 6, 7.





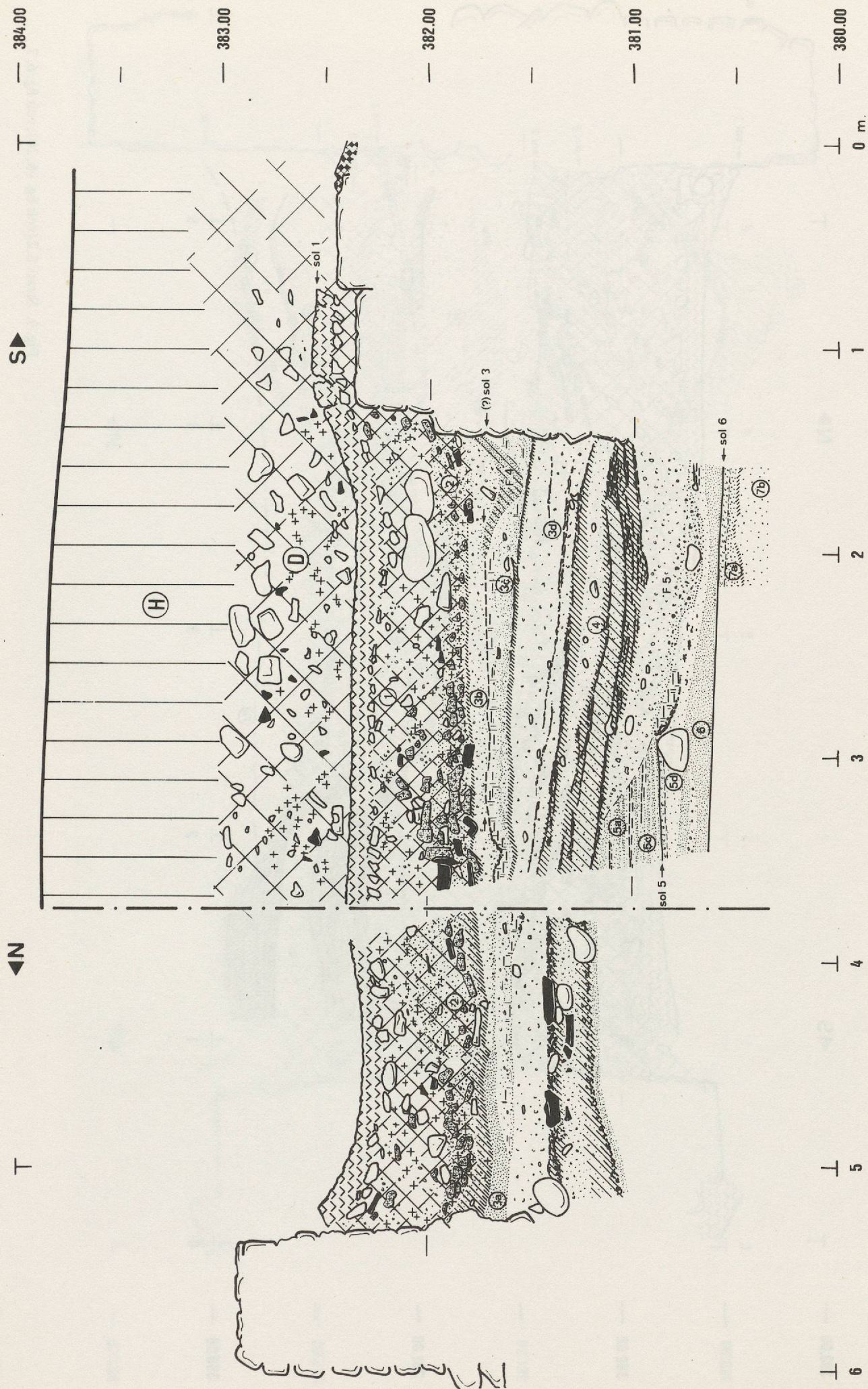


Fig. 8. Strati. S.1 (voir fig. 15); voir fig. 6, 7.

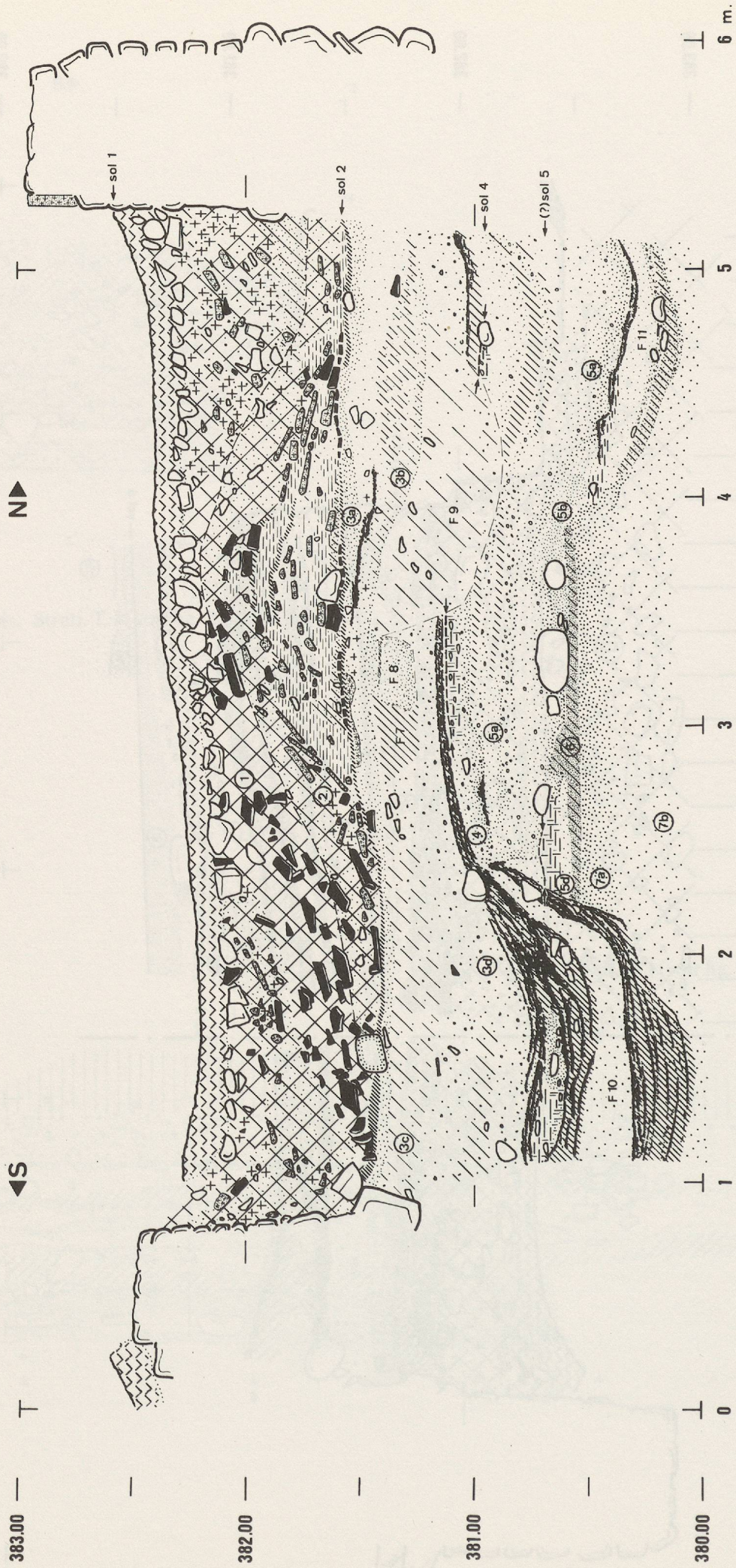


Fig. 9. Strati. S.2 (voir fig. 16, 20); voir fig. 6, 7.

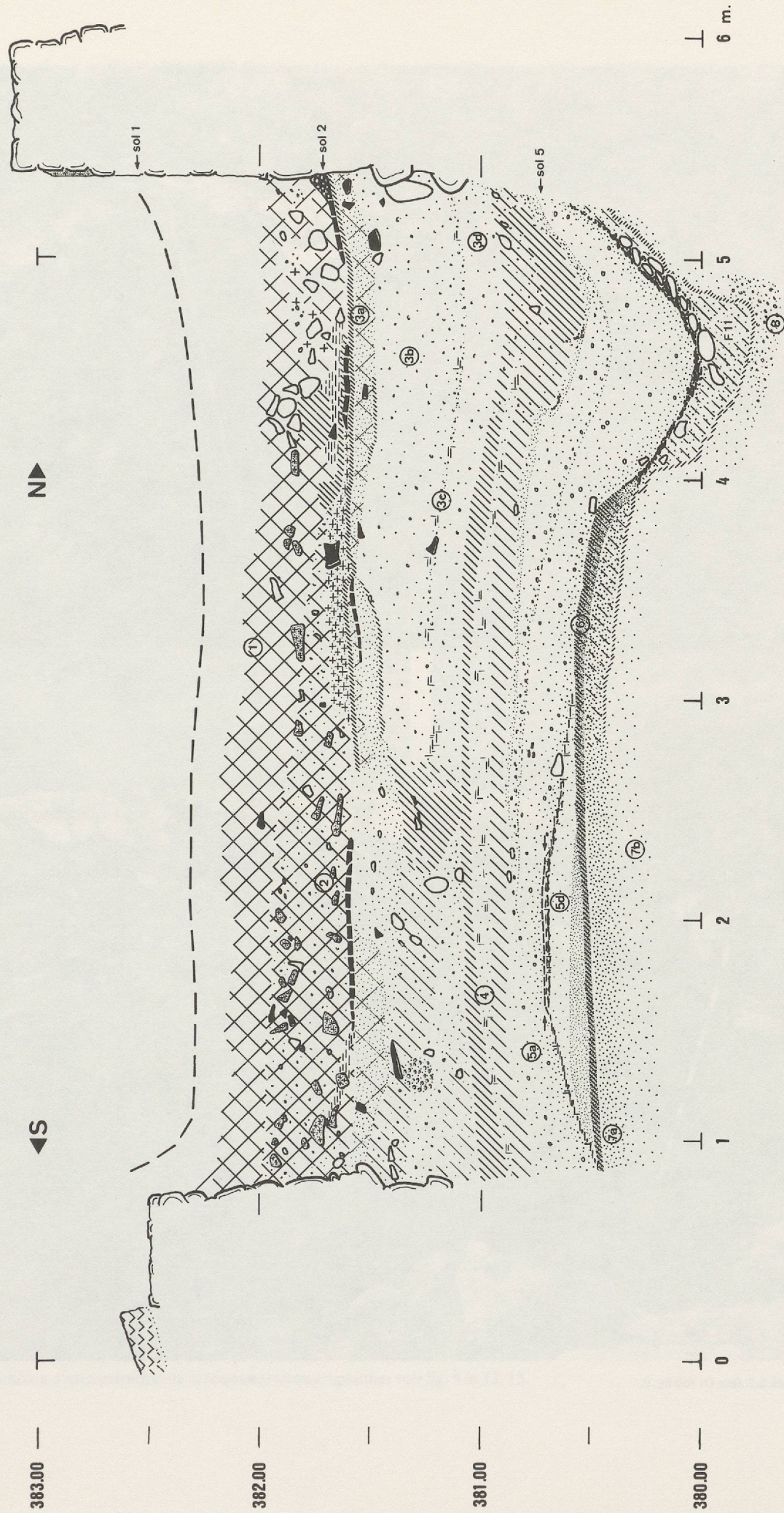


Fig. 10. Strati. S.3 (voir fig. 22); voir fig. 6, 7.



Fig. 15. Strati. S.1, face E; voir fig. 8.



Fig. 16. Strati. S.2, face O; voir fig. 9.

Fig. 17. Strati. S.EST, face N; voir fig. 11.

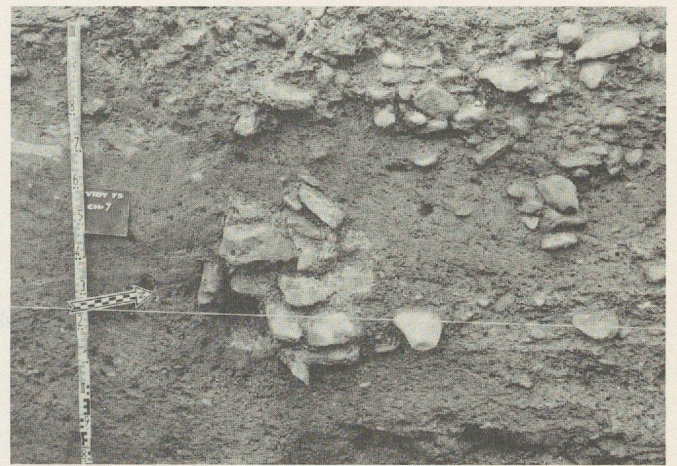
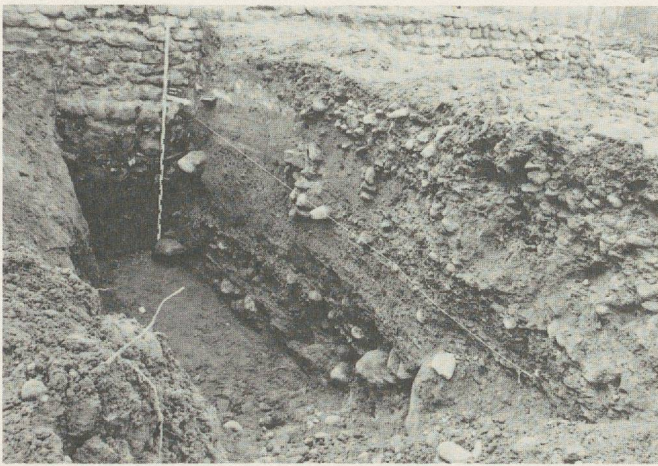


Fig. 18. Strati. T.2, face O; voir fig. 13.

Fig. 19. Détail du Portique Bâtiment (PB); voir fig. 18.

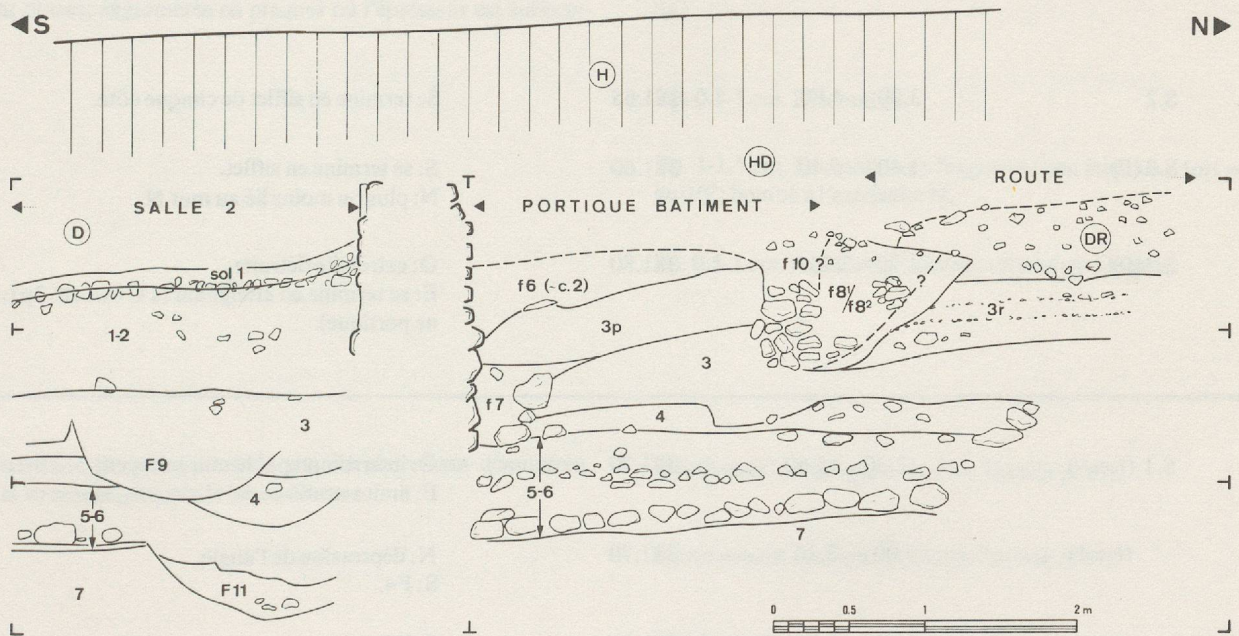


Fig. 20. Schéma d'interprétation de la séquence stratigraphique; voir fig. 9 et 12, 13.

## Répertoire et description des structures observées<sup>15</sup>

### 1. SOLS (fig. 8-11, 15-16)

<i>No</i>	<i>Secteur</i>	<i>Métrage (m)</i>	<i>Alt. moyenne (m)</i>	<i>Limites</i>
1	S.1, 2, 3		382.60 (ressaut)	S'insère au niveau du ressaut présent sur le pourtour des murs.
	SUD		382.45	Rattaché au N au seuil de chaque salle et à leur mur S.
2	S.EST	18.75 – 20.45	381.80	Se termine en sifflet de chaque côté.
	S.2	3.00 – 4.80	381.65	Se termine en sifflet de chaque côté.
	S.3 (E)	1.50 – 5.40	381.60	S: se termine en sifflet. N: plus ou moins lié au mur N.
	S.3 (O)	1.20 – 2.70	381.80	O: extrémité détruite. E: se termine en atteignant la COUCHE 3p (= zone portique).
3	S.1 (face N)	12.30 – 15.60	381.70	O: interrompu par le mur mitoyen. E: limite strati.
	(face E)	2.00 – 3.30	381.70	N: dépression de l'angle. S: F4.
	(face O)	3.00 – 3.50	381.70	S: F6. N: limite strati.

*Description générale et remarques*

*Description spéciale*

Formé de 3 éléments, de bas en haut:

- 1) empierrément de galets et cailloux, de format variant de 5-12 cm;
- 2) béton de chaux avec petits galets (ép. 5-10 cm);
- 3) revêtement de fragments de calcaire, concassé et damé en surface égale, lié à la chaux (fig. 21).

Recouvre l'ensemble des S.1, 2 et 3, à l'exception de la S.EST, et en rejoint les différents seuils.

Modelé en surface selon les tassements différenciés du sous-sol; présente de larges et profondes dépressions (en cuvette).

Rattaché au 1<sup>er</sup> ressaut de fondation, bien que détaché de ce dernier sous l'effet du tassement des couches inférieures (fig. 8-11, 15).

Divisé en 2 parties, par un probable mur mitoyen:  
- E: contient de la brique pilée dans son revêtement; communique avec S.1 (seuil).

- O: composition «standard» (calcaire damé); communique avec S.2 et S.3 (seuil).

Extension au S, à l'E et à l'O inconnue.

Ep. moyenne 0.5-1.5 cm. Lit de chaux fine, très blanche, granulée par places, agglomérée en plaques où l'épaisseur est suffisante.

Ep. 0.5-0.8 cm. Discontinu; suit les vallonements de la COUCHE 3a.

Ep. 0.5-1 cm. Discontinu.

Ep. 1-1.5 cm. Discontinu en fragments peu étendus à fort pendage O/E; bombé à l'extrémité N.

Ep. 0.5-1 cm. Régulier et continu; disposé en plaques.

Son existence en tant que tel n'a pas été clairement démontrée, mais la structure générale le laisse deviner.

Décrit sous la rubrique COUCHE 3c (voir p. 17).

Décrit sous la rubrique COUCHE 3c (voir p. 17).

Décrit sous la rubrique COUCHE 3c (voir p. 17).

<i>N°</i>	<i>Secteur</i>	<i>Métrage (m)</i>	<i>Alt. moyenne (m)</i>	<i>Limites</i>
4	S.2	2.90 – 3.60 4.50 – 4.65	381.15	S: sans limite interprétable. N: id.
	S.3	0.80 – 4.50	380.00 – 380.10	S: limite strati. N: se termine en sifflet.
5	S.EST	19.20 – 20.50	381.00	E: limite strati. O: limité par l'inégalité de l'argile.
	S.1 (face N)	12.40 – 13.15 13.50 – 15.55	380.75 – 380.85	E: limite strati. O: id.
	(face E)	3.00 – 3.50	380.85	N: limite strati. S: interrompu par F5.
	(face O)	2.20 – 3.30	380.80	N: limite strati. S: interrompu au contact du FOYER 2.
	S.2	2.30 – 2.70	380.70	N: sans limite interprétable. S: interrompu par F10.
	S.3 (E) (face O)	1.60 – 2.30	380.70	N: sans limite interprétable. S: id.
	(face N, strati. O - E)	4.30 – 4.75 5.60 – 6.20	380.65 – 380.75	E: limite strati. O: id.
	S.3 (O)	1.30 – 3.20	380.60 – 380.70	O: interrompu par F13. E: limite strati.
6	S.EST	18.10 – 19.20	380.65 – 380.70	O: limite strati. E: interrompu par F2.
	S.1 (face N)	12.85 – 15.55	380.60 – 380.65	O: interrompu par F3. E: limite strati.
	(face E)	1.60 – 3.45	380.55 – 380.65	N: limite strati. S: id.



Argile rubéfiée.

Ep. 5-7 cm. Argile rubéfiée, renforcée de petits galets. Interrompu par F9.

A l'état de vestiges: boulettes d'argile rubéfiée, réparties dans la COUCHE 4 (voir p. 17).

Régulier en ép. et alt. lorsqu'il se présente sous forme de terre battue.

Voir COUCHE 5b (p. 16).

Irrégulier en ép. et structure lorsqu'il se présente sous forme d'argile rubéfiée.

Ep. 4-5 cm. Terre battue.

Présente une interruption de 30 cm avec un léger changement de niveau. La partie O repose sur la COUCHE 6. La partie E repose sur la COUCHE 5d.

Ep. 2-3 cm. Terre battue.  
Repose sur la COUCHE 5d.

id.

Ep. 6-8 cm. Amas volumineux d'argile rubéfiée. Repose sur la COUCHE 5d.

Ep. 2-3 cm. Argile rubéfiée avec traces charbonneuses. Semble être entamé au S et au N; ses derniers vestiges rejoignent la COUCHE 6, en plongeant de chaque côté. Repose sur la COUCHE 5d.

*Banquette O*: ép. 2-5 cm. Argile rubéfiée. Repose sur la COUCHE 5d.

*Banquette E*: ép. 6-8 cm. Argile rubéfiée en 2 couches, séparées par une couche de charbons de bois d'ép. variable (1-6 cm). Repose sur la COUCHE 5d.

Ep. 3-4 cm. Terre battue.  
Pendage E/O.

Ep. 4-5 cm. Terre battue. Léger pendage E/O et N/S. Repose sur la COUCHE 7a.

<i>N°</i>	<i>Secteur</i>	<i>Métrage (m)</i>	<i>Alt. moyenne (m)</i>	<i>Limites</i>
	(face S)	13.00 – 15.50	380.55	E: limite strati. O: id.
	(face O)	1.00 – 3.50	380.55 – 380.60	S: limite strati. N: id.

## 2. FOSSES (F)

<i>N°</i>	<i>Secteur</i>	<i>Rattachée à la couche</i>	<i>Couche(s) perforée(s)</i>	<i>Couche entamée</i>	<i>Toit</i>
F1	S.EST (fig. 11, 17)	«3»	3d, 3e, 4	5a	3c
F2	S.EST (fig. 11, 17)	«5»	5d, 6, SOL 6, 7a	7b (?)	5b
F3	S.1 (face N) (fig. 11)	«6»	SOL 6, 7a	7b	SOL 5
F4	S.1 (face E) (fig. 8)	«3»		3c	3b
F5	S.1 (face E) (fig. 8, 15)	«4»	5a, 5b, 5c, SOL 5	5d	4
	(face S)		5e	6	4
	(face O) (?)				4
F6	S.1 (face O)	«1-2»	3a, 3b, 3c		SOL 1
F7	S.2 (fig. 9, 16)	«3»		3d	3b
F8	S.2 (fig. 9, 16)	«3»		3d	3b

## Description

Prof. 50 cm, larg. 50 cm; située en bordure de l'appareillage décrit en COUCHE 3d (p.17); contient une pile de 4 cailloux quadrangulaires qui en font partie; SaGr. gris, contenant des boulettes d'argile oxydée.

Dimensions inconnues: prof. > 30 cm, long. > 125 cm;  
Sa. grossier gras, formant des zones grises, brunes, jaunâtres.

Dimensions inconnues: prof. > 20 cm, long. > 40 cm;  
SaGr. grossier, gras, gris à jaunâtre.

Prof. 20 cm, long. 60 cm;  
Sa. fin, homogène, gris-brun.

Prof. 30 cm, long. > 180 cm;  
SaGr. grossier, gris, avec charbons dans le fond.

Prof. 30 cm, long. > 260 cm;  
Mélange peu homogène: petit Sa Gr. gris, petits amas de Sa. clair, zones cendreuse, charbons, quelques boulettes d'argile.

Hypothétique; transition avec les couches en place peu visible.

Prof. 45 cm, long. 240 cm;  
Remplissage formé des COUCHES 1 et 2 (voir p. 17).

Prof. 20 cm, long 40 cm;  
Sa. très charbonneux; n'est peut-être que le prolongement de la COUCHE 3c (?).

Prof. 20 cm, long. 30 cm;  
Sa. homogène, léger, brun, cendreuse par zones.

<i>N°</i>	<i>Secteur</i>	<i>Rattachée à la couche</i>	<i>Couche(s) perforée(s)</i>	<i>Couche entamée</i>	<i>Toit</i>
<b>F9</b>	S.2 (fig. 9, 16)	«3»	3d, 4		3b
<b>F10</b>	S.2 (fig. 9, 16)	4	5a, SOL 5, 5d, 6, 7a	7b	3d
<b>F11</b>	S.2 (fig. 9, 16)	«5»	6, 7a	7b	5a-b
	S.3 (E) (fig. 10, 22)		6, 7a	7b	5b
<b>F12</b>	S.3 (O) (fig. 11)	«3»	zone 3p		SOL 2
<b>F12 a</b>	S.3 (O) (fig. 11)		3 (ligne d'oxydation)	4	F12
<b>F13</b>	S.3 (O) (face N) (fig. 11)	«5»	SOL 5, 6, 7a	7b	5c
	(face S)		SOL 5, 6, 7a, 7b	8	5c
	T.3 (fig. 14, 23)		7	8	5-6
<b>F14</b>	T.1 (fig. 12)	«6»	7a, 7b	8	5
<b>F15</b>	T.1 (fig. 12)	«6»	7a	7b	5
<b>F16</b>	T.4	«6»	7a	7b	5

F17-23 (voir p. 62)

## Description

Prof. 45 cm, long. 130 cm; SaGr. gris-brun, avec léger cailloutis.

Prof. 60 cm, long. 130 cm;

3 parties: 1) ép. 25 cm; très charbonneuse; contient un amas d'argile avec cailloutis;

2) ép. 10-20 cm; Sa. grossier, homogène, jaune-orange vif, stérile; 3) ép. 10-25 cm; homogène, charbonneuse.

Prof. 50 cm, long. > 130 cm; suite à l'affaissement du terrain, comblée par la COUCHE 5a;

3 parties: 1) *superficielle*; ép. 4-8 cm; argile gris cendreuse avec charbons; forme des dépressions comblées par de petits amas de Sa. fin compact jaune-vert (voir COUCHE 5b, p. 16).

2) *intermédiaire*; ép. 6-15 cm; Sa. lâche, grossier, oxydé, jaune clair (analogue à la COUCHE 5d);

3) *profonde*; ép. 6-12 cm; lame de Sa. fin gris-cendreuse (ép. 2-3 cm) recouvrant un prolongement sableux gris-brun relié à la COUCHE 7a (ép. 6-8 cm); contient des galets.

Prof. 80 cm, long. > 140 cm; suite à l'affaissement du terrain, haut légèrement comblé par la COUCHE 5a;

3 parties: 1) *superficielle*; ép. 4-10 cm; charbons et traces organiques brunes; contient de nombreux galets;

2) *intermédiaire*; ép. 5-25 cm; SaGr. gris cendreuse avec traces organiques; épaisse dans le fond; s'amincit en filet sur la paroi latérale N;

3) *profonde*; ép. 1-2 cm; lame sableuse oxydée brunâtre formant un relief irrégulier et tapissant le fond.

Prof. 30 cm, long. 180 cm;

SaGr. gris-brun argileux et cendreuse; repose sur la partie supérieure de la ligne d'oxydation décrite en COUCHE 3.

Prof. 40 cm, long. 12-25 cm;

SaGr. gris cendreuse; forme un appendice vertical rattaché à F12, de laquelle il semble dépendre.

Prof. (locale) 20 cm, long. > 70 cm ( $\varnothing$  env. 230 cm); gravillon lacustre, gris stérile.

Prof. > 100 cm, long. > 70 cm ( $\varnothing$  env. 230 cm);

4 remplissages *superficiels* superposés, bien stratifiés, à pendage E/O: 1) Sa. - gravillon oxydé (ép. 10-15 cm);

2) Sa. gris cendreuse (ép. 12-20 cm);

3) SaGr. (et petits galets) lâche, oxydé, jaune, avec traces d'oxydation brunâtres stratifiées; 4) SaGr. gris (ép. 8-10 cm);

1 remplissage *profond* (ép. > 50 cm): SaGr. lâche plus ou moins oxydé ou cendreuse, brun-jaune; contient de petits galets;

Paroi E verticale (ép. totale 12-20 cm); formée par 2 lames de concrétions oxydées brunâtres (ép. 2-5 cm chacune), séparées par un Sa. grossier lâche, oxydé jaune.

Non décrite (voir S.3, face S).

Prof. 100 cm, long. (mesurée en strati.) 130 cm;

1 remplissage *superficiel*: galets jointifs ( $\varnothing$  10-15 cm), posés dans un sédiment humo-sableux, contenant des matières organiques;

1 remplissage *profond*: Sa. fin cendreuse, avec mobilier archéologique; parois subverticales, oxydées; fond concave.

Prof. 80 cm, long. (mesurée en strati.) 260 cm;

Sa. gris cendreuse, avec gravier; galets épars; parois inclinées (30°), oxydées; fond plat, perturbé.

Prof. 50 cm, long. 260 cm, larg. > 260 cm;

Remplissage stratifié: lames d'argile alternant avec des amas sableux, des zones charbonneuses; contient du mobilier archéologique.

### 3. FOSSÉS (f)

<i>N°</i>	<i>Secteur</i>	<i>Métrage</i>	<i>Alt. de base (m)</i>	<i>Rattaché à la couche</i>	<i>ETAT</i>	<i>Couche(s) perforée(s)</i>	<i>Couche(s) entamée(s)</i>	<i>Toit</i>
f1	T.3 (fig. 14)	0-1.00	381.90	1-2	4	f2		HD
f2	T.3 (fig. 14)	0-1.80	381.20		3	3r, 3, 4	f3	f1
f3	T.3 (fig. 14)	0-1.00	380.70	4(?)	1	4(?)	5,6	f2, 4(?)
f4	T.3 (fig. 14)	6.80-7.90	381.60		4-5(?)		f5	HD
f5	T.3 (fig. 14)	6.30-7.70	381.20		3	3r, 3, 4	5	f4, HD
f6	T.1, T.2 (fig. 12, 13)	6.00-8.00	382.00	1-2	4		3p	HD
f7	T.1, T.2 (fig. 12, 13)	6.00-6.80	381.20		2	3, 4	5	3p
f8 <sup>1</sup>	(T.1) (fig. 12, 13, 19)		381.70		2	3	4	
	(T.2) (fig. 12, 13, 19)		381,40				3	(f8 <sup>2</sup> )
f8 <sup>2</sup>	T.1, T.2 (fig. 12, 13, 19)	8.30-9.30	381.70		3	3r	3	DR
f9	T.1 (fig. 12)	12.00-16.00	381.70		4	DR, 3r	3	HD
	T.1 (compl.) (fig. 12 bis)	id.	id.			DR, 3r	3	HD
	T.4, PN		381.90			DR	3r	HD
f10	T.1, T.2 (fig. 12, 19)	7.50-8.20	382.10		4	(DR)	(f8 <sup>2</sup> )	?

f11-17 (voir p. 62).

## Description

---

Pan O oblique; fond plus ou moins plat;  
Remplissage argileux compact brun-jaune à cendreux; présence de petits amas de chaux; nombreux fragments de tuiles.

Pan O oblique (45°); fond plat;  
Remplissage mélangé de terre et SaGr., cendre et mobilier archéologique.

Pan O vertical; fond en cloche;  
Remplissage sableux très cendreux, charbons, nombreux fragments de tuiles, riche en mobilier archéologique.

Correspond à un éventuel 3<sup>e</sup> état du PO (?); pan E oblique (30°); fond en cloche;  
Remplissage terreux et sableux très cendreux.

Pan E vertical; fond incliné (10°);  
Remplissage de SaGr. et pierres, très cendreux.

Pan N oblique;  
Remplissage argileux compact brun-jaune à cendreux; nombreux fragments d'enduit.

Pan N sub vertical; fond en cloche;  
Remplissage sableux compact gris cendreux; pierres sur la paroi latérale (T.2) ou sur le fond (T.1).

Vestiges probables dans T.1.

Détruit par f8<sup>2</sup> (?).

Pan N oblique (45°); fond plat;  
Remplissage de SaGr. grossier, galets, pierres; quelques fragments de tuiles et cendres.

Pan S oblique (45°); fond en cloche;  
Remplissage de SaGr. compact, pierres, très cendreux.

Pan S vertical; fond plat.

Pan S oblique; fond en cloche.

Pans verticaux;  
Remplissage de SaGr., démolition du PB.



Fig. 21. Aspect du Sol. 1 en surface.

Fig. 22. Fond empierré de la FOSSE F11.



Fig. 23. FOSSE F13 (voir fig. 14).





## 4. FOYERS

### FOYER 1 (fig. 24)

*Secteur:* S.2

*Rattaché à:* ETAT 5 (ou post.)

*Description:* 2 blocs (incomplets) de molasse, juxtaposés, rubéfiés; larg. 40 cm, long. 70 cm (pour le plus grand). Situés dans l'angle SE de S.2, posés sur le SOL 1, adossés à l'enduit peint. Portent la trace, très érodée, d'une cavité de combustion au centre.

### FOYER 2 (fig. 25)

*Secteur:* S.1

*Rattaché à:* COUCHES 2-3

*Description:* 2 tuiles à rebord (incomplètes) superposées (format reconstitué 70 × 40 cm), placées horizontalement dans un sédiment très charbonneux (COUCHE 3a).

Sans liaison avec l'EMPIERREMENT RECTILIGNE sous-jacent lié à la COUCHE 4 (voir p. 38).

### FOYER 3 (fig. 11)

*Secteur:* S.1

*Rattaché à:* COUCHE 4

*Description:* Fragments de tuiles superposés au bord d'une dépression charbonneuse (prof. 10 cm, long. 50 cm).

Reconnu seulement en strati. (fig. 11, m 14.40 – 15.20).

### FOYER 4

*Secteur:* S.1

*Rattaché à:* COUCHE 5

*Description:* Cavité prof. 15 cm, larg. 70 cm, creusée dans la COUCHE 6; relation possible avec le SOL 5 et la COUCHE 5e.

Remplissage: argile en amas et sable, charbon en surface.

Reconnu seulement en strati. (non présenté).



Fig. 24. FOYER 1 à la surface du SOL 1; angle SE de S.2.

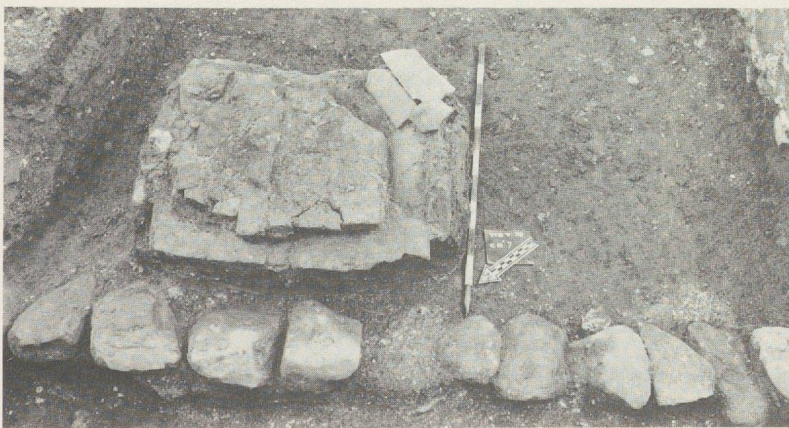


Fig. 25. FOYER 2 et empierrement de S.1, COUCHES 2-3.

## 5. ELÉMENTS DIVERS

### 1. EMPIERREMENT RECTILIGNE (S.1) (fig. 25)

Rangée unique de pierres ( $\varnothing$  environ 20 cm) disposées dans l'axe NS du Bâtiment, à l'intérieur de la COUCHE 3d; exploration sur une longueur de 2.40 m; il se poursuit au N et au S; aucune trace de structure n'a pu être établie et aucune interprétation satisfaisante n'est proposée; s'agit-il de fondations, de la base d'un mur dont l'élévation était en bois (ou en pisé)?

### 2. «FOUR» (S. EST) (fig. 11, 17)

Rattaché à l'ÉTAT 5; il est limité:

- au N par un muret (larg. 40 cm) de molasse rubéfiée, blocs de dimensions très variables, appareillés en 3 lits (hauteur: 40-50 cm);
- à l'O par le mur E de la S.1; 2 groupes accolés de 4 tuiles à rebord, assemblées verticalement (sur une largeur de 25 cm), faisaient isolation; elles reposaient au niveau de la base du FOUR, dressées sur une hauteur de 50 cm.

L'extension du FOUR à l'E et au S n'est pas connue.

Sa base est située à la hauteur du «SOL 2» formé d'un dépôt mince de chaux (provient-il du FOUR lui-même?); sa profondeur est de 80 cm.

2 demi-colonnes en calcaire, calées verticalement côte à côte, attendaient d'être «brûlées» (?), selon notre interprétation de cette structure comme partie d'un four à chaux (fig. 26, 27).

Les COUCHES 1 et 2 forment le remplissage du FOUR; extrême richesse en charbons de bois et vestiges de bois décomposé.

#### Trouvailles<sup>16</sup>

1. Base de colonne en grès coquillier (fragmentaire) (fig. 26); trou de scellement carré au lit de pose ou d'attente (env. 8 x 8 x 4 cm); les angles de la plinthe sont perdus; moulures grossièrement dégagées; en surface, le lit de pose est réduit à un disque saillant sur le lit inférieur de la plinthe pour éviter l'écrasement des moulures.

2. Base de colonne en 2 fragments (comparable au n° 1) (fig. 27); la plinthe est plus ou moins perdue; lit de pose comme le précédent, sans trou de scellement; lit d'attente bien conservé, sans trou; le profil semble présenter la même structure que le précédent (dimensions différentes).

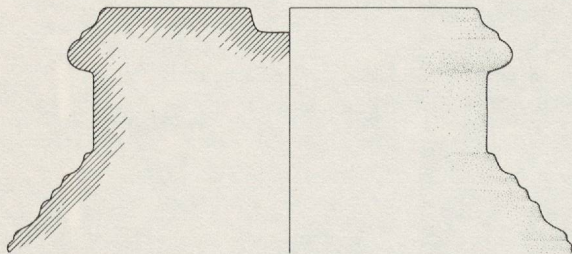


Fig. 26. Base de colonne en calcaire destinée à être brûlée dans le FOUR de S.Est (voir fig. 27). Ech. 1:8

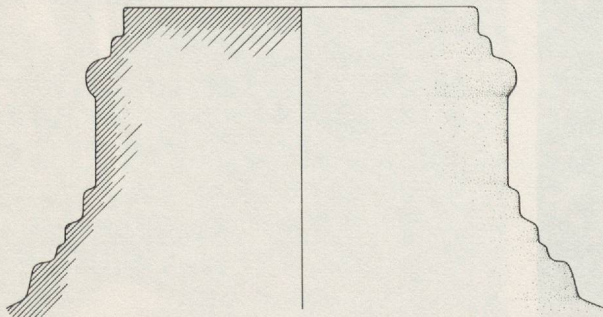


Fig. 27. Base de colonne en calcaire destinée à être brûlée dans le FOUR de S.Est (voir fig. 26). Ech. 1:8

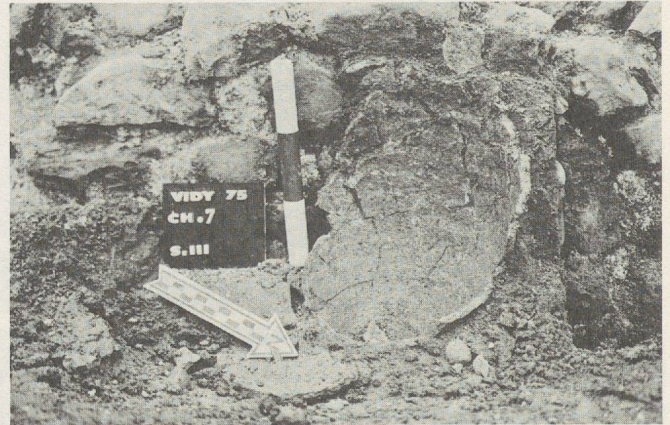
### 3. AMPHORE (PB, face à S. 3) (fig. 28)

Elle a été retrouvée accolée au mur N de la S. 3 (O), placée en position verticale dans le PB déjà désaffecté; la partie «S» a été protégée par le mur, seule la partie «enterrée» a pu être sauvée. Son installation est contemporaine de l'ÉTAT 4 ou 5; elle a été soit implantée dans les 25 cm supérieurs des couches du portique (COUCHE 3p), soit dans le comblement du fossé (f1) après la construction du mur.

Sa fonction n'est pas évidente; était-elle destinée à recevoir les eaux s'écoulant du toit?

La forme et le type de cette amphore restent indéterminés, seuls la pointe et le bas de la panse étant conservés; pâte beige-jaune, dégraissant grossier de roche volcanique concassée.

Fig. 28. Amphore du Portique Bâtiment (PB) accolée au mur N de S.3 (Ouest).



### 4. «FRESQUE» (S. 3) (fig. 29)

Cette appellation correspond à l'enduit peint recouvrant la face E du mur transversal de la S. 3. On peut ainsi l'attribuer à l'ÉTAT 2, ou 3, marqué par le remaniement de ce mur.

Elle a été observée sur une hauteur de 50 cm au-dessus du niveau du sol présumé et sur une longueur d'environ 100 cm.

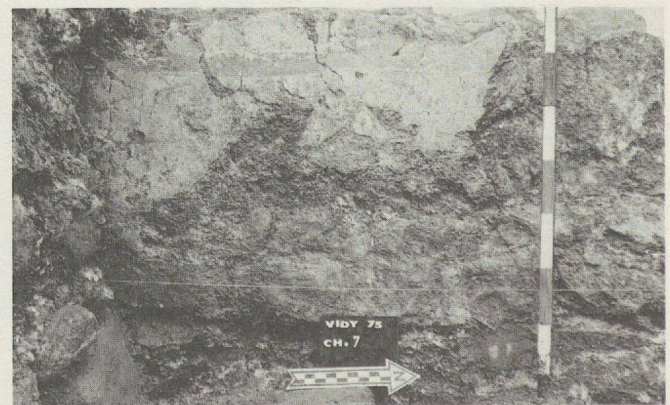
Les traces de peinture permettent de reconstituer partiellement l'organisation des surfaces décorées; description (de bas en haut):

1) des rectangles noirs verticaux (larg. 29 cm, haut. 40 cm), entourés de filets gris clair (ou bleu clair?), traversés par des filets obliques alternés brun-jaune;

2) une bande horizontale verte (larg. 4 cm);

3) des rectangles jaunes (larg. 29 cm, haut. inconnue) également entourés de filets gris clair (ou bleu clair?); ces rectangles sont placés symétriquement par rapport aux rectangles noirs sous-jacents.

Fig. 29. Fragment de peinture murale de S.3 (Est).



## Description sommaire de secteurs particuliers

### 1. Tranchée 4 (T. 4) (fig. 4)

Elle a été creusée dans l'axe NS, à l'angle N du decumanus et du cardo. Un éboulement de la face O qui présentait une large fosse complexe (restée ininterprétée) nous empêcha de poursuivre l'analyse.

Signification : la face S montre l'absence de niveaux de route importants; la face E montre l'implantation de la tête du MUR NO (voir NORD, p. 40) et son fossé, l'implantation du PN (P. 3) et son fossé (f9).

Les couches repérées en stratigraphie sont partiellement différentes dans cette zone du chantier :

- les couches *profondes* d'occupation (COUCHES 6-5) sont présentes; elles forment la matière de la FOSSE F 16 dont il a été possible de recueillir une partie du mobilier archéologique (voir p. 50);

- les couches *moyennes* d'occupation ont été divisées en 4 complexes (I-IV); ce sont des couches sableuses, généralement compactes, grises, cendreuses, avec ou sans oxydation; un vestige de SOL en terre battue a été repéré dans le COMPLEXE II;

- les couches *superficielles* sont formées de HD et D (voir p. 18).

*Trouaille* (fig. 30) (voir fig. 31): un *bloc de calcaire* en réemploi; face antérieure finement dressée, décorée d'une « tabula ansata » en champlevé, sans aucune trace d'inscription visible (en peinture ou sur enduit?); 4 autres faces dégrossies; 1 face (lit de pose ou d'attente) est sans doute le seul vestige d'un bloc de grand appareil dont fut tiré notre pièce; elle devait être insérée dans un mur de petits moellons, comme l'indiquent les autres faces et la section trapézoïdale du bloc, et à cette occasion la moulure éventuelle de cette face longeant l'arête de la face « tabula » a été abattue au ciseau.

Dimensions : 70 × 25 × 20 cm; « tabula ansata » : ext. 40 × 16 cm, int. 25 × 15 cm.

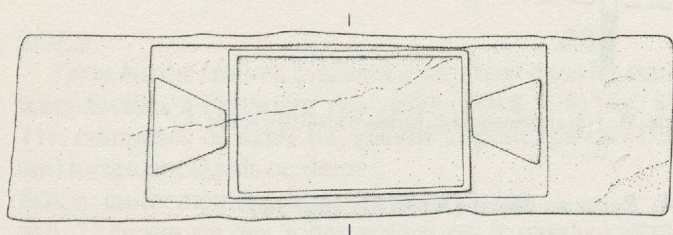
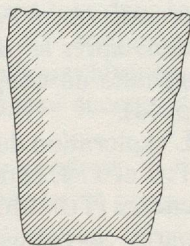


Fig. 30. Réemploi d'un bloc de calcaire taillé («tabula ansata») dans les fondations du MUR NO de T.4 (voir fig. 1). Ech. 1:8



Position : ce bloc était appuyé verticalement contre la face O du MUR NO à la hauteur de la tête de ce mur (fig. 31); sa base reposait à l'altitude de 381.60 m, soit 35 cm au-dessous du niveau du ressaut de fondation de ce mur, la face travaillée au N.



Fig. 31. Localisation du bloc en réemploi (voir fig. 30).

### 2. Portique Nord (PN) (fig. 32)

Il est formé par un assemblage varié de structures, appareillées ou non, selon un axe général EO parallèle à l'axe du Bâtiment, au N du decumanus; nos tranchées (T. 1 et T. 4) l'ont recoupé.

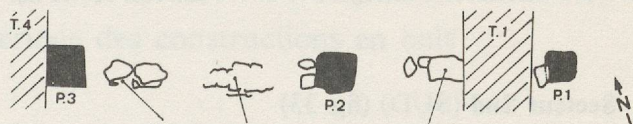


Fig. 32. Plan archéologique des éléments du Portique Nord (PN) (voir fig. 45, 46); voir fig. 4.

#### Tablelle des abréviations des éléments du PN

P.1	1 <sup>er</sup> Pilier
P.2	2 <sup>e</sup> Pilier
P.3	3 <sup>e</sup> Pilier
AL.A	Appareillage Intermédiaire A
AL.B	Appareillage Intermédiaire B
EC	Empierrement Central

#### 1<sup>er</sup> PILIER (P.1)

Assemblage désordonné de pierres de dimensions irrégulières, formant un empierrement non lié à la chaux, de forme quadrangulaire (alt. sommet environ 382.40 m, base environ 381.80 m; voir en outre le fossé de construction f9, fig. 12).

Corrélation éventuelle avec un gros bloc de granit (alt. sommet 382.95 m, base 382.65 m).

Corrélation éventuelle avec un second bloc qui fait partie de f9 (alt. sommet 382.10 m, base 381.85 m).

#### APPAREILLAGE INTERMÉDIAIRE A (A.I.A)

Assemblage de pierres de grandeur variable, formant un empierrement non lié à la chaux; éléments constitutifs de forme quadrangulaire, d'axe EO; sorte de «portion de mur» à l'E de T. 4 (alt. sommet env. 382.60 m, base env. 381.80 m).

#### 2<sup>e</sup> PILIER (P.2)

Pièce de maçonnerie carrée aux angles mousses, aux parois légèrement convexes; les pierres constitutives ne sont que peu ou pas taillées, leur assemblage négligé; mortier de chaux abondant, solide et homogène (alt. sommet 383.20 m, base inconnue).

Le fossé de construction est analogue à f9 de T. 1 (alt. base env. 381.70 m); plus bas, le P2 est construit «en fosse»; son orientation est légèrement asymétrique par rapport à l'ensemble de PN.

#### EMPIERREMENT CENTRAL (EC)

Assemblage organisé à l'angle du PN de pierres naturelles, plates ou ovoïdes, liées par du sable grossier lâche, stérile gris clair, stratifié en zones oxydées brunes (alt. sommet env. 382.00 m, base env. 381.50 m). L'ensemble apparaît bordé au N et au S par des pierres superficielles dressées sur leur tranche, ménageant un espace intermédiaire «protégé», comblé de sable (voir plus haut) sur un fond de pierres arrondies. Au S de l'EC on note en stratigraphie l'implantation d'un fossé (alt. base 381.30 m) plus profond que f9 de T. 1, et dont l'origine et la relation avec le PN sont inconnues.

#### APPAREILLAGE INTERMÉDIAIRE B (A.I.B)

Représenté par 2 blocs de granit disposés dans l'axe du PN (alt. sommet 382.45 m, base env. 381.95 m).

Le bloc E est placé sur une assise de pierres sèches en guise de calage; au S, présence du fossé (alt. base env. 381.70 m) analogue à f9 de T. 1.

#### 3<sup>e</sup> PILIER (P.3)

Composé d'une fondation profonde, creusée en fosse, faite de grosses pierres empilées (jusqu'à l'altitude de 382.00 m; alt. sommet 382.27 m, base env. 381.20 m).

Le parement est en retrait à l'E de 30 cm, formant un large ressaut; il paraît être asymétrique (destruction par le trax ?).

Les pierres constitutives ne sont pas régulièrement taillées, mais plutôt agencées selon leurs faces planes; peu ou pas de restes de mortier de chaux.

Au S, présence du fossé analogue à f9 de T. 1 (alt. base 381.70 m).

### 3. Secteur Sud (SUD) (fig. 33)

Le SUD n'a pas été fouillé; les murs repérés en surface ont fait l'objet d'un dégagement sommaire ne permettant pas une étude détaillée.

Ce secteur présente la transition entre la partie N du quartier, fouillée en 1974-75, et la partie S de ce même quartier, fouillée en 1960-61 (LOUSONNA 1969, secteur 12, pp. 57-60).

Le SOL 1 s'étend au S des 3 salles (S. 1, S. 2, S. 3); il est séparé en 2 parties E et O par un probable mur mitoyen issu des murs A (voir ETAT 4, fig. 40).

Les salles de ce secteur communiquent au N avec S. 1, S. 2 et S. 3 par leurs seuils respectifs.

Une tranchée moderne de canalisation perfore ce secteur de part en part et rend impossible tout raccord avec les fouilles «Autoroute» 1960/61

#### MUR SO

Il constitue le prolongement au S de la façade O du Bâtiment, attribuée en conséquence à l'ETAT 4 de sa construction (voir p. 44).

A l'E de ce mur sont apparus des pans importants de mortier hydraulique au cours des sondages préliminaires (bassin ?); ces indices sont restés sans confirmation.

#### MUR SUD

Interrompu par la canalisation moderne, c'est le prolongement du MUR SO à l'extrême S du chantier où il représente ainsi le point de liaison avec les fouilles «Autoroute».

Le sondage implanté au pied de ce mur n'a pas apporté d'information utilisable.

#### MURS A

2 murs forment l'extension S de 2 murs présents dans S. 2.

On note en outre le départ d'un muret EO monté à l'aide de tuiles (sorte de galandage?), revêtu d'enduit sur les faces N et E.

La zone où ces murs ont été repérés a été atteinte par les sondages préliminaires (voir p. 11), seules subsistent les fondations.

#### MURS B

Le MUR NS est dans le prolongement direct du mur mitoyen de S. 3; il est interrompu au S par la canalisation moderne.

Il a été dégagé latéralement sur une hauteur de 50 cm; il présente des joints soulignés au fer.

Un départ de mur EO tend à rejoindre le MUR SO en 2 segments reconnus de manière incomplète (destructions partielles?).

#### MUR SE

Il s'agit du prolongement au S du mur E de S. 1; il est interrompu au S par la canalisation moderne.

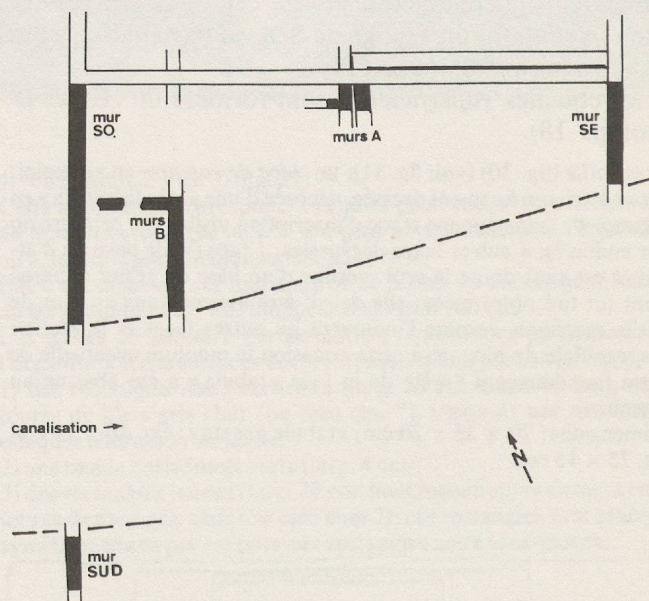


Fig. 33. Plan archéologique du Secteur Sud (SUD); voir fig. 4.

### 4. Secteur Nord (NORD) (fig. 34)

Le NORD n'a pas été fouillé; on ne connaît que grossièrement l'aspect des murs par le relevé des fondations après le passage du trax; ces murs sont en outre signalés en coupe sur la face N de l'excavation (voir p. 44).

L'exploration du secteur a principalement été opérée en T. 1 et T. 4, complétée par les observations de la fosse-citerne (TOMBE) et par celles des Ex. N, Ex. E et Ex. O; parmi ces dernières, les stratigraphies non présentées ici

(voir p. 15) sont les relevés des tranchées aménagées par l'entreprise pour implanter les semelles de fondation de la construction.

Le creusement d'un certain nombre de caissons de fondation, partiellement relevés par photographie, bétonnés trop rapidement pour permettre d'en effectuer le relevé de la stratigraphie, a en outre fourni des informations ponctuelles non exploitées.

#### MUR NO

La tête de ce mur (partie S) fait face à P.3 du PN; son orientation (NNE) ne s'inscrit pas dans le plan général du Bâtiment, ce qui suggère un plan asymétrique de l'aire N dans sa période «maçonnée» (ETAT 4). Les fondations profondes de ce mur (état antérieur ?) se prolongent vers le S, environ jusqu'à la hauteur de P.3; la tête de ce mur a été relevée en stratigraphie dans T. 4 (alt. sommet 382.65 m, 1<sup>er</sup> ressaut 381.95 m - 1 rang de pierres bien taillées, liées par un mortier maigre.

Le fossé de construction est rattaché chronologiquement à f9 du PN.

#### MUR NE

La tête de ce mur (partie S) renforcée en pilier, fait face à P.2 du PN, dont elle est séparée d'une largeur de 130 cm (alt. sommet 382.40 m, base env. 381.25 m).

Son axe s'accorde à l'orientation générale du Bâtiment.

Maçonnerie: solide, mortier résistant, riche en chaux.

Fondations de gros blocs liés à la chaux, creusées en fosse (largeur: 110 cm).

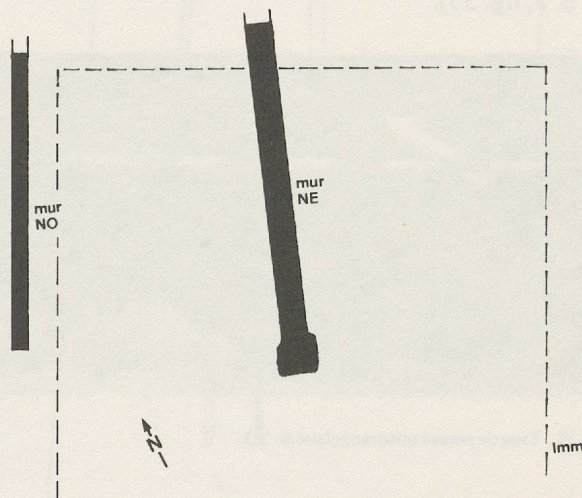


Fig. 34. Plan archéologique du Secteur Nord (NORD); voir fig. 4.

## Description des éléments archéologiques de la période des constructions en bois

### SOLS

– *Terre battue*: mis en évidence avant tout dans les secteurs fouillés à l'intérieur des salles (SOLS 5, 6) (fig. 8-11); composés de sable fin, gravier et petits galets (1-3 cm) fortement tassés ou damés.

SOL 6: uniformément de terre battue (S. 1)

SOL 5: comporte des zones argileuses; le passage terre battue - chape d'argile n'est que constaté.

– *Chapes d'argile*: mis en évidence avant tout dans la partie N du chantier (T. 1, m 20-25) (fig. 12); composés d'argile verdâtre ou jaune, disposée en plaques horizontales. On remarque plusieurs «rechapages» successifs au même endroit (par ex. T. 1, m 21-26).

Rubéfaction: l'argile a subi dans certains endroits l'action d'un feu violent, ce qui lui donne une teinte rouge-orange.

### EMPIERREMENTS

Mis en évidence dans ce qui a été interprété comme «route» (cardo ou decumanus: T. 3, T. 2, T. 1) (fig. 12-14); composés de grosses dalles ou blocs de dimensions et qualités variables, assemblés horizontalement. Les interstices sont comblés de sable et gravier plus fin (T. 3, fig. 14).

### «RECHARGES»

Ce que nous appelons «recharge» correspond à un événement de modification intentionnelle ou réfection d'un sol ou d'une surface d'occupation; composées en général de sable et gravier de granulométrie constante, repérables entre 2 chapes d'argile (T. 1, m 21-26) ou entre les empièrrements de la route (T. 1, T. 2, T. 3) (fig 12-14).

## TROUS DE POTEAUX

Mis en évidence sporadiquement;  
trace organique circulaire ou anguleuse laissée par le pieu dont la substance ligneuse s'est décomposée (par ex. S. 3, fig. 35).

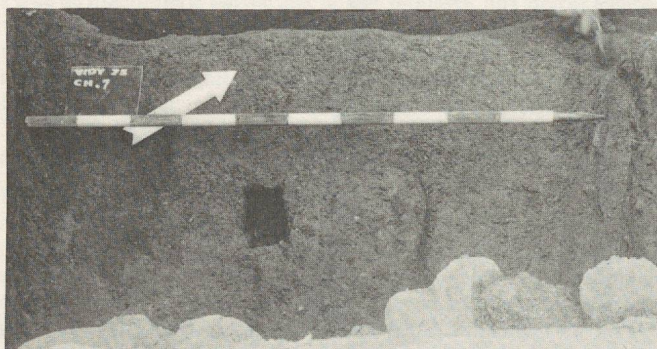


Fig. 35. Trou de poteau quadrangulaire de S.3.

## FOSES (ou FOSSÉS)

Réparties sur l'ensemble du chantier (voir p. 30 ; fig. 36);

– *circulaires*: F10, F13: profondément creusées à

l'intérieur des couches stériles sous-jacentes (COUCHES 7-8);

comblées de sable et de gravier en couches stratifiées, comprenant des restes organiques (charbons de bois) et du mobilier archéologique (céramique, os, etc.);

– *allongées*: F11: empiérement de galets fragmentés sur le fond;  
matériel archéologique abondant dans le remplissage.

## FOYERS

Partiellement repérés ou soupçonnés en observant les profils;

S. 1: assemblage de briques et fragments horizontaux de tuiles (voir FOYER 2, p. 37).

T. 1 (22-44): fin gravier et galets en cuvette, chape d'argile rubéfiée et couches d'«incendie» suggèrent la présence de foyers non fouillés en surface (fig. 12).

## COUCHES D'«INCENDIE»

Mises en évidence sur tout le chantier, souvent indissociables de la couche de destruction;

composées de charbons de bois et de cendres étalés horizontalement, renfermant un abondant mobilier archéologique.

T. 1 (22-26): superposition flagrante de chapes d'argile rubéfiées et de couches d'«incendie» (fig. 12).

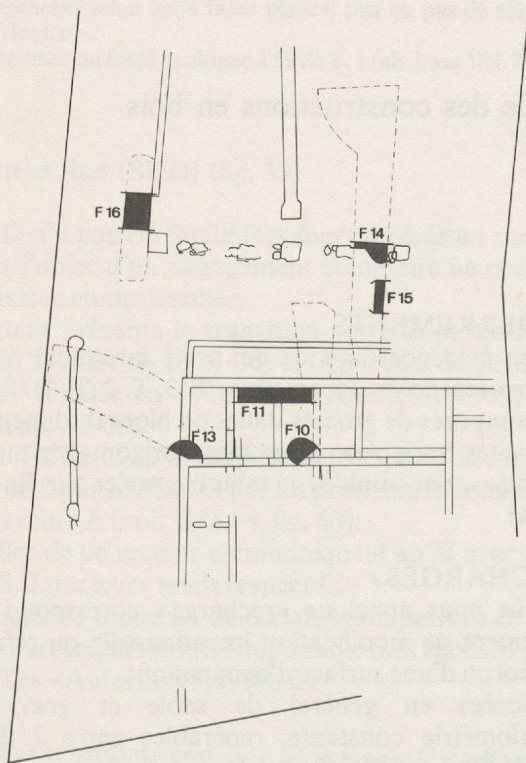


Fig. 36. Plan archéologique des fosses reconnues (F1-F16).

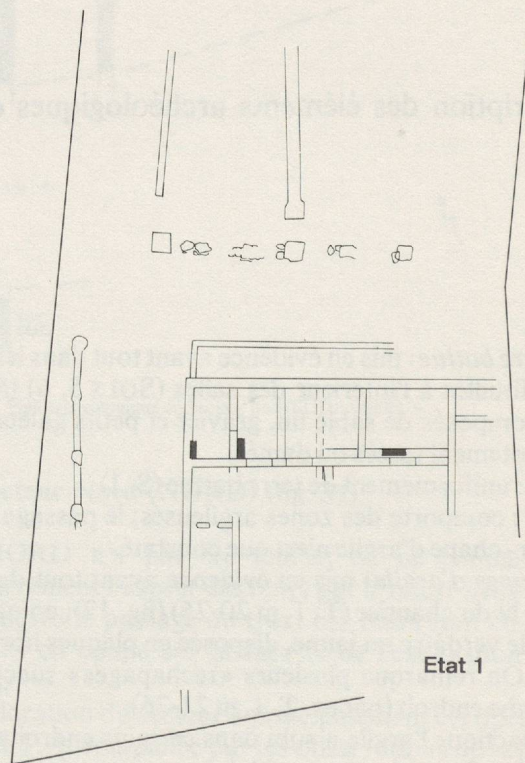


Fig. 37. ETAT 1 des constructions de maçonnerie.

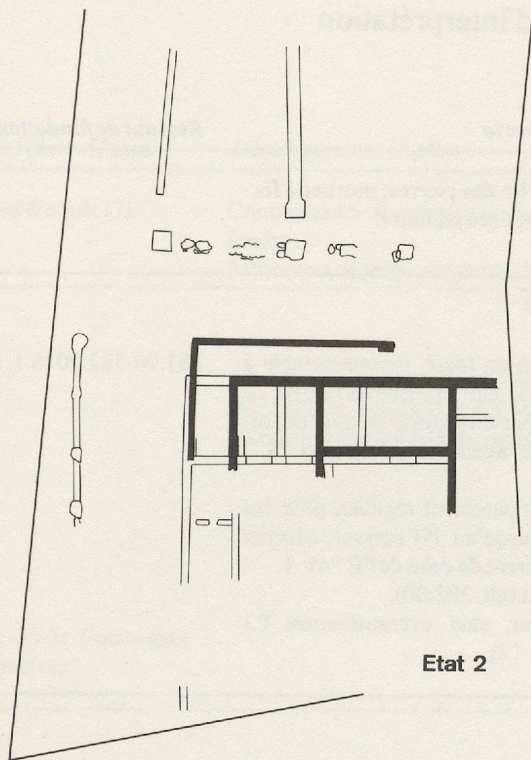


Fig. 38. ETAT 2 des constructions de maçonnerie.

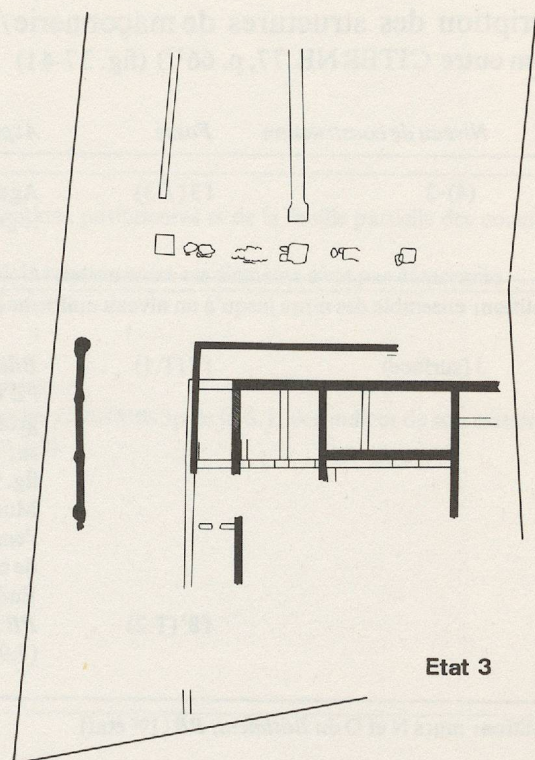


Fig. 39. ETAT 3 des constructions de maçonnerie.

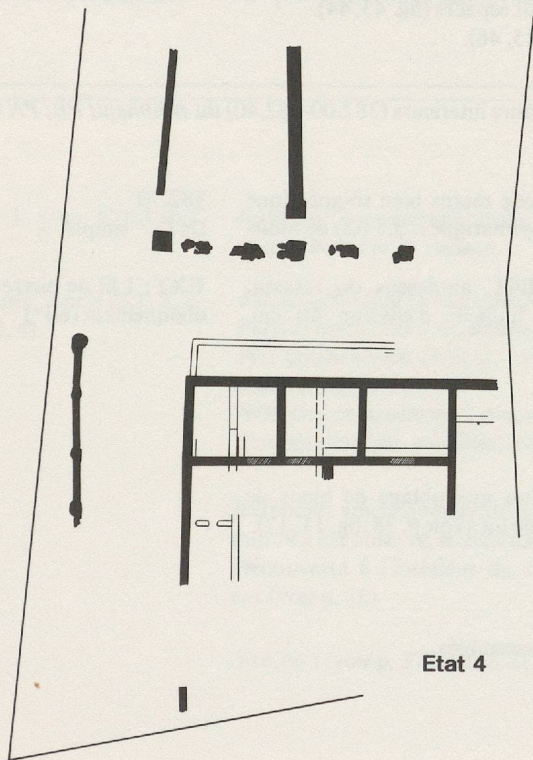


Fig. 40. ETAT 4 des constructions de maçonnerie.

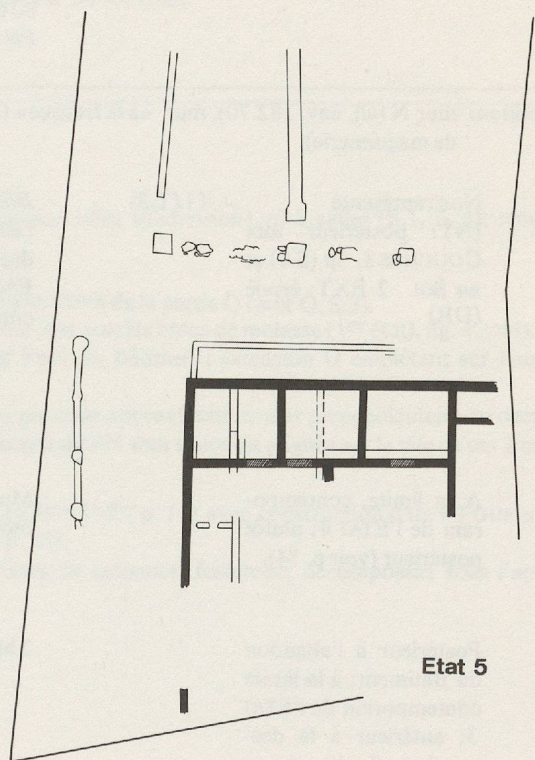


Fig. 41. ETAT 5 des constructions de maçonnerie.

Description des structures de maçonnerie/Tentative d'interprétation  
(voir en outre CITERNE 77, p. 66<sup>17</sup>) (fig. 37-41)

ETAT	Niveau de construction	Fossé	Aspect de la maçonnerie	Ressaut de fondation (alt.)
1	(4)-3	f3 (T.3)	Agencement irrégulier des pierres; mortier à forte granulométrie, de teinte jaunâtre.	
<b>Démolition:</b> ensemble des murs jusqu'à un niveau uniforme (381.40-381.60)				
2	3 (surface)	f7 (T.1)  f8' (T.2)	<i>Bâtiment:</i> fondation en fossé, reconnaissable à l'E du Bâtiment (T.2, fig. 13). Empierrement de gros blocs non liés par du mortier en fond de fosse; pierres souvent agencées de champ (S.2, fig. 9). Mur maçonné sans parement régulier, posé sur l'empierrement et jusqu'au 1 <sup>er</sup> ressaut. Mortier de chaux blanc différent de celui de l'ETAT 1. Enduit dès le ressaut (alt. 382.00). <i>PB:</i> aucun élément, sauf éventuellement T.1 (7.90-8.10), f8' (fig. 12).	381.90-382.00 (S.1, 2, 3)
<b>Démolition:</b> murs N et O du <i>Bâtiment</i> ; <i>PB</i> (1 <sup>er</sup> état)				
3	3p-3r (surface)	f2 (T.3) f6 (T.1-2) f9 (T.1-2) f5 (T.3)  f8 <sup>2</sup> (T.1-2)	<i>Bâtiment:</i> maçonnerie soignée, pierres taillées, lits réguliers, joints soulignés au fer. Enduit peint à l'intérieur du mur O («fresque» voir p. 38); enduit jaune découvert dans les COUCHES 1-2 (= démolition, ETAT 3). <i>PB:</i> maçonnerie peu soignée, irrégulière, sinueuse. <i>PO:</i> blocs de molasse taillés (environ 120 × 80 cm), régulièrement espacés (fig. 43, 44). <i>PN:</i> (voir p. 39, fig. 45, 46).	env. 381.90
<b>Démolition:</b> mur N (alt. env. 382.70), mur «à la fresque» (env. 382.55) et murs intérieurs (382.00-382.40) du <i>Bâtiment</i> ; <i>PB</i> ; <i>PN</i> (piliers de maçonnerie).				
4	Non représenté INT: postérieur aux COUCHES 3, 3p (S.1) et au SOL 2 EXT: érodé (DR)	f1 (T.3)	<i>Bâtiment:</i> maçonnerie moins bien soignée (que l'ETAT 2), pièces asymétriques; S.3 (O) de moindre qualité (fig. 47). Enduit rouge à l'INT, au-dessus du ressaut, conservé sur une hauteur d'environ 40 cm.	382.70 INT: simple EXT: 1 lit de pierres posé obliquement (60°)
5	A la limite, contemporain de l'ETAT 4; plutôt postérieur (voir p. 74).		Muret constitué d'un assemblage de blocs de molasse rubéfiés et de tuf (voir p. 38, fig. 11, 17).	
6	Postérieur à l'abandon du Bâtiment; à la limite contemporain de l'ETAT 3; antérieur à la destruction finale et au comblement du secteur.		2 blocs de molasse assemblés.	
DH				



*Sol en relation / seuil*

*Développement en plan*

---

Chapes d'argile (?).      *Connaissance fragmentaire du fait des modifications postérieures et de la fouille partielle des couches profondes;*  
*3 tronçons de murs reconnus (S.1) (fig. 42) (S.3); la relation entre ces éléments n'est pas démontrée.*

---

INT.

*Bâtiment: angle N O du quartier; subdivision intérieure.*  
*PB: 1<sup>er</sup> état, aucun élément n'en subsiste, sinon les COUCHES 3p de la S.1; des indices de son existence sont fournis par l'analyse de la stratigraphie (T 1-2, m 7-8).*

EXT: 3p-3r (formation progressive).

---

SOL 2 (?) sur COUCHE 3).

Aménagement d'un seuil dans le mur O («à la fresque»).

DR: (R = route, formation progressive; D = destruction postérieure).

*Bâtiment: modification sur les fondations de l'ETAT 2 (alt. probable: 381.90 = 1<sup>er</sup> ressaut); reconstruction des murs N et O.*

*PB: (2<sup>e</sup> état), construit au même emplacement que celui du 1<sup>er</sup> état (= ETAT 2 du Bâtiment); il n'est pas parfaitement parallèle à l'axe du Bâtiment (T.1-2, m 7-8) (fig. 4, 12).*

*PO: (1<sup>er</sup> état), construction; alignement approximatif sur le cardo.*

---

SOL 1 (sur COUCHES 1-2).

3 seuils: mur S (S.1, 2, 3, fig. 3, 4).

*Bâtiment: reconstruction de l'espace intérieur: nouvelles subdivisions en 3 salles (S.1, 2, 3); reconstruction du mur N dès le 2<sup>e</sup> ressaut.*

*PB: désaffectation de la partie N; réutilisation en fondation de la partie O (mur O, S.3).*

*PO: (2<sup>e</sup> état), muret de pierres peu liées au mortier, qui noie les blocs de molasse (1<sup>er</sup> état), fig. 43, 44).*

*PN: construction (voir p. 39); alignement sur l'axe du Bâtiment; extension O empiétant sur l'espace du cardo (1/2 largeur).*

*NORD: construction; 2 murs N-S de direction générale approximativement perpendiculaire au decumanus d'orientation non parallèle; les piliers de maçonnerie du PN sont toutefois alignés sur la tête de ces 2 murs.*

*Bâtiment: aménagement de la S.EST (voir COUCHES 1<sup>0</sup>-2<sup>0</sup>, p. 17) avec construction d'un « FOUR », seul le mur N a été observé, le plan reste inconnu (voir p. 38).*

*Découverte à l'intérieur de 2 fragments de bases de colonnes, fortement décomposées sous l'action du feu (voir p. 38).*

*FOYER 1 (voir p. 37) dans S.2 (angle SE).*

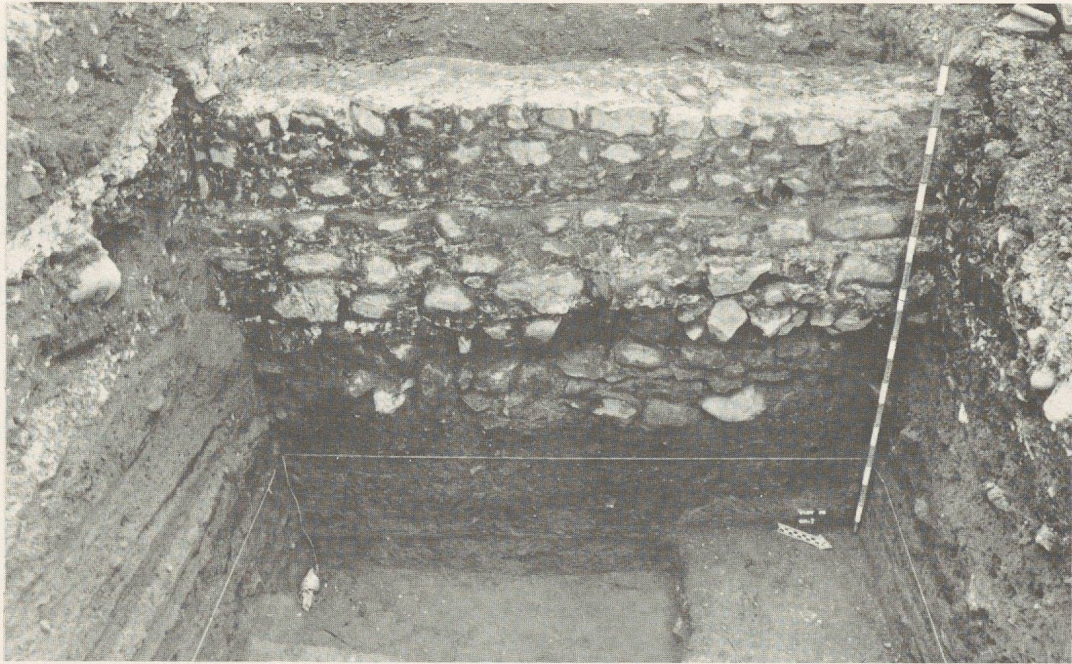


Fig. 42. Superposition des Etats de maçonnerie, S.1, face S; reste d'un mur ETAT 1 - mur ETAT 2 superposé - recouvert du SOL 1 (ETAT 5).



Fig. 43. Portique Ouest (PO) (2 Etats); voir fig. 44.

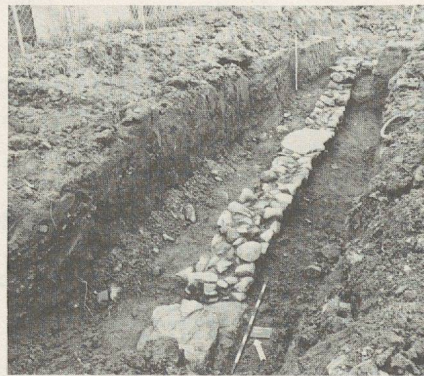


Fig. 44. Portique Ouest (PO); aspect en surface (Etat 2); voir fig. 43.

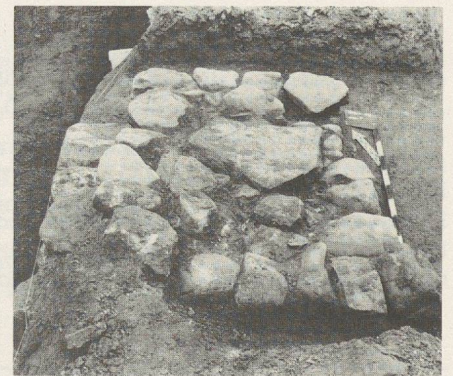


Fig. 45. Portique Nord (PN): 2<sup>e</sup> PILIER (P.2) (voir fig. 46); voir fig. 32.

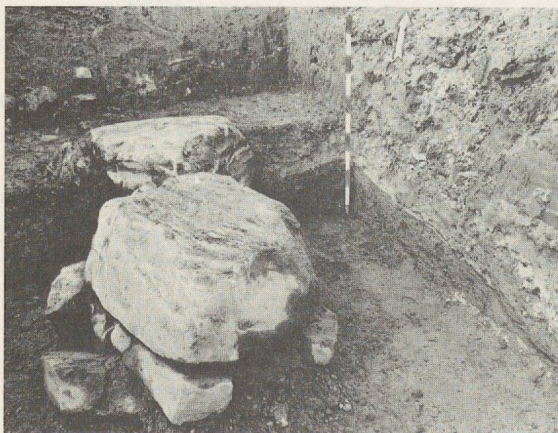


Fig. 46. Portique Nord (PN): APPAREILLAGE INTERMÉDIAIRE B' (A.I.B); voir fig. 32.

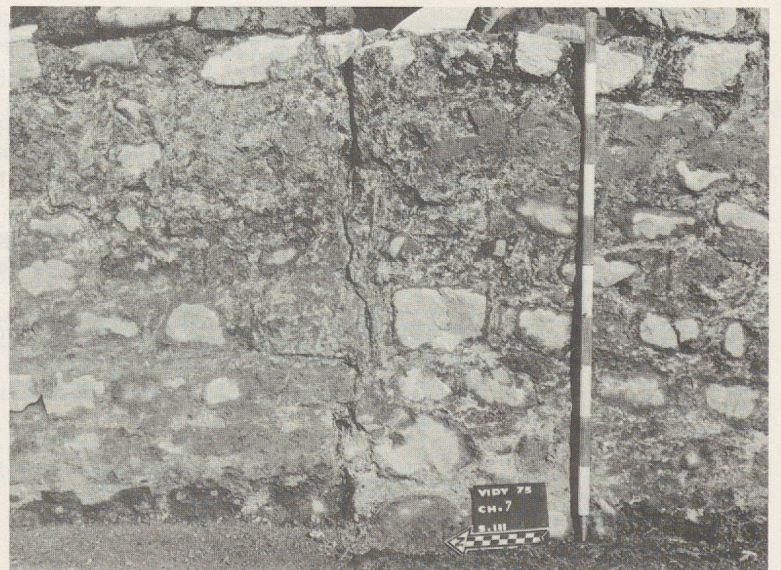


Fig. 47. Jonction des murs de S.3, partie Ouest (ETATS 2-4).